

La travée du pont de Québec qui pèse 5,000 tonnes a fait hier un trajet de 54 pieds

LA GRANDE ENTREPRISE SE POURSUIT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS ET LA TRAVEE EST AUJOURD'HUI A QUATRE-VINGT-DEUX PIEDS ET, SI LE TEMPS LE PERMET, ELLE SERA EN PLACE CE SOIR

UN ACCIDENT S'EST PRODUIT AU COURS DE LA JOURNEE QUAND UN BOULON S'ETANT BRISE, UN OUVRIER EUT LE NEZ ECRASE PAR UN ECCLAT

AUSSITOT QUE LES DEUX RIVES SERONT RELIEES, ON METTRA LE PONT A L'EPREUVE AVEC UN CONVOI DE FRET DIX FOIS PLUS CONSIDERABLE QU'UN CONVOI ORDINAIRE

(Dépêche de la Presse Associée).

Québec, 18. — La travée centrale était ce soir rendue à quatre-vingt-deux pieds. Elle a fait un trajet de cinquante-quatre pieds, durant la journée.

On s'attendait à ce que l'ouvrage se fit sans accident; malheureusement, un support de l'engrenage, servant à déplacer les chaînes du soulèvement, se brisa.

Un boulon, arraché au support, frappa un ouvrier au visage et lui brisa le nez. Cet accident arriva après le dîner et aucun soulèvement ne fut fait jusqu'à ce qu'un nouveau boulon fut fait et mis en place. Le meilleur coup de la journée fut le dernier. La travée, pesant cinq mille tonnes était élevée en onze minutes.

Le temps a été idéal; cependant le baromètre indique que les conditions du temps ne peuvent demeurer plus longtemps aussi bonnes.

Aujourd'hui les embarcations commencèrent à s'aventurer sous les cantilevers, mais il n'était pas permis aux navires transatlantiques de passer.

Québec, 18.—Au petit jour, ce matin, on a recommencé le montage de la travée centrale du pont de Québec. C'est un travail plus long que le public était généralement porté à le croire, et c'est pourquoi bien des gens ont cru, hier après-midi, que le travail était définitivement arrêté.

LA BESOGNE D'IER. A partir de 10 h. 30, hier matin, jusqu'au coucher du soleil, hier soir, la travée centrale a été montée de 28 pieds. L'an dernier, on élevait la travée de trois pieds en trois pieds; mais, le désastre de l'an dernier a causé ce changement de système. Le temps le plus long que l'on a pris pour monter la travée de deux pieds a été de 19 minutes. Le temps le plus court a été de 15 minutes.

La travée a été montée, hier de quinze pieds plus haut que celle de l'an dernier.

BEAUCOUP DE DISCUSSION. Il s'est fait beaucoup de discussion au sujet de l'élevation de la travée hier. Beaucoup de gens doutent que l'élevation de la travée, jusqu'à hier soir, soit aussi haute que le prétendaient les ingénieurs. La raison pour laquelle la travée ne semblait pas monter dans l'après-midi est qu'elle montait en même temps que le niveau du fleuve, à la marée montante, ce qui rendait l'élevation imperceptible pour ceux qui n'observaient pas comme il faut.

ON COMPTAIT L'ELÈVE DE 70 PIEDS. Les ingénieurs calculaient pouvoir élever la travée aujourd'hui de 70 pieds. Il fait un temps superbe, aussi beau que celui d'hier. Que le temps se continue beau comme celui de demain, et l'on verra demain soir, la travée placée définitivement à sa place, au niveau du tablier.

LE VENT PLUS A CRAINDRE. Il y en a qui craignent pour la travée ainsi suspendue, si un vent violent venait à s'élever. M. Borden, l'un des ingénieurs du gouvernement au pont de Québec, prétend que cette crainte n'est aucunement fondée. La travée est solidement attachée aux tiges d'acier qui la retiennent aux cantilevers et elle est solide. De plus sa pesanteur même est une garantie de sa solidité dans la position qu'elle occupe.

LA NAVIGATION ENCORE CLOSE. La navigation restera fermée sur le fleuve, aux environs du pont, tant que la travée centrale n'aura pas été placée définitivement au niveau du tablier du pont. Des bateaux sont ancrés de chaque côté du pont pour empêcher les navires de passer. On laisse passer toutefois les petites embarcations qui veulent risquer de passer sous la travée suspendue, à leurs risques et périls. Il en passa plusieurs depuis hier midi.

CALCULS BIEN FAITS. Un fait qui démontre la sûreté des calculs des ingénieurs du pont de Québec est le suivant: Les ingénieurs avaient calculé que le poids de la travée centrale ferait baisser les deux bras des "cantilevers" d'un certain nombre de pouces. Or l'affaissement des "cantilevers" s'est produit hier matin, tel que prévu. Les ingénieurs ne se sont trompés que de cinq huitièmes de pouces, c'est-à-dire une bagatelle.

MOINS DE DANGER. Comme nous l'avons dit, les dangers de pertes de vie, advenant une catastrophe, sont moindres que l'an dernier, attendu que les ouvriers ne se tiennent pas sur la travée centrale. On n'a vu qu'un homme hier de temps à autre sur la travée centrale. C'était un intrépide ingénieur qui allait se rendre inspecteur des appareils de hissage.

ON REDOUTAIT UN MALHEUR. Les choses se sont passées, cette année, plus simplement que l'an dernier; quand la travée fut attachée aux appareils d'élevation, il n'y eut pas autant d'acclamations. Il était évident que la grande majorité de la foule, qui avait été témoin du désastre de l'année dernière, redoutait un nouveau malheur. Aussi est-ce avec une vive satisfaction et une joie qui démontre combien les Québécois ont à cœur le succès de cette entreprise, que l'on vit la journée se terminer d'aussi brillante façon.

Après que la travée a gravi tant de pieds, immédiatement on examine chaînes et maillons qui tiennent suspendue la travée jusqu'à ce que cette dernière soit prête à être élevée de nouveau par les vis à boudins.

LA "CANADA STEAMSHIP". Les officiers de la compagnie Canada Steamship Lines, Limited, annoncent que le service de leurs vapeurs n'est pas interrompu à cause des travaux qui se poursuivent au pont de Québec.

L'ESSAI DU PONT. Les travaux du pont seront complètement terminés au cours de la journée de demain et il est possible que demain après-midi, si l'on en croit les ingénieurs, que les deux rives soient reliées. Mais tout alors ne sera pas entièrement terminé. Il restera à faire la redoutable épreuve du pont avant de l'ouvrir au trafic.

Pour cette opération, on chargera un convoi de fret de dix fois plus considérable que les convois ordinaires et on le fera circuler plusieurs fois d'une extrémité à l'autre du pont.

LE PONT DE FIRTH. Le célèbre pont de Firth, sur la rivière Forth, en Ecosse, qui est le pont "cantilever" le plus long dans l'univers, après le pont de Québec, a été éprouvé 40 fois avant d'être ouvert au trafic.

11 CHEMINS DE FER SUR LE PONT. L'importance du pont de Québec pour le développement et le progrès de Québec est suffisamment indiquée par le fait que onze chemins de fer s'en serviront pour venir de tous les points du pays vers le port de Québec qui prendra de ce fait une importance capitale.

\$250,000 LAISSEES ICI PAR LES VISITEURS. Des milliers et des milliers de personnes venues de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis se sont rendues, ce matin, sur les rives sud et nord du fleuve, près du pont de Québec, pour assister à la pose de la travée centrale.

La foule était aussi considérable que l'année dernière. Mais sur la rive sud il semble qu'il n'y avait pas autant de monde. On voyait partout sur les visages l'anxiété. A 10 heures 27 minutes les pontons ont été retirés.

Le grand nombre de visiteurs qui sont venus assister à la pose de la travée apportera dans Québec et les alentours, aux industriels, aux marchands, aux compagnies de bateaux, de tramways, etc., etc., une somme globale de plus de \$250,000. Et cela n'est pas exagéré.

Il y a une foule de visiteurs qui sont ici depuis trois jours. Non seulement ils étaient venus pour assister à la grande partie de cette foule restée. Partout les hôtels et les maisons de pension regorgent de monde. Il n'y a plus de chambre de disponible. Et combien encore de visiteurs sont chez des parents et des amis.

On remarque surtout un grand nombre d'Américains, qui viennent en automobiles. Il est tout probable qu'une grande partie de cette foule restera pour voir le pont définitivement terminé.

QUELQUES-UNS DES OUVRIERS EMPLOYES. Comme par le passé, St-Romuald a quantité de ses jeunes et hardis travailleurs, qui sont à poser la travée centrale du pont, aujourd'hui. Voici que les noms, mais cette liste n'est pas complète.

J. O'Brien, contremaître en charge de tous les travaux qui étaient employés sur le premier pont de tout, en 1907. Robert Cadoret, charbonnier, qui fait le saut d'ore; il fut employé au premier pont, en 1907.

A. Alderhol, contremaître. Il tomba à l'eau, l'an dernier, avec la travée centrale.

Addie French, tomba aussi à l'eau, l'an dernier, avec la travée centrale.

Gerard Groleau, Armand Gingras, Pire Barbeau, Georges Giguère, Proulx, les frères Charles et Alfred Demers, J. Hardy, A. Leach, Percy Wilson, etc., etc.

La prorogation pourrait bien être retardée à la suite d'une tactique du sénateur Ross

Ce sénateur conservateur propose un amendement à la loi des élections que les sénateurs libéraux sont déterminés de combattre jusqu'au 7 octobre, s'il n'est pas retiré.

AUSSITOT LA SESSION TERMINEE, ON ORGANISERA LA CAMPAGNE ELECTORALE. — SIR WILFRID LAURIER VISITERA LES GRANDES VILLES DU PAYS DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

Le gouvernement refuse à M. Carvell de laisser entrer les pommes de terre en franchise pour le bénéfice du cultivateur et du consommateur.

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 18.—La situation politique n'a guère changé depuis quelques jours; peu d'animation dans les corridors du Musée Victoria, qu'ont déjà quittés la plupart des députés. A la Chambre des Communes peu de députés sont à leurs sièges, juste assez pour avoir le quorum.

Les libéraux ont posé les jalons de leur campagne politique qui commencera immédiatement après la prorogation. Sir Wilfrid Laurier ira dès le mois d'octobre porter à tous les coins du pays le programme du parti, programme qui sera éminemment populaire.

La date de la prorogation qui semblait être fixée aux derniers jours de la semaine menace d'être retardée à cause d'une tactique du gouvernement au Sénat, tactique qui dévoile une fois de plus la canaillerie du gouvernement. Le sénateur conservateur Ross a présenté hier, un amendement au bill des élections demandant que tout électeur puisse en appeler de la décision des recenseurs électoraux dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. La raison de cet amendement est que les listes électorales ont été préparées dans ces différentes provinces par les libéraux. Les sénateurs libéraux n'entendent pas de cette oreille. Ils se demandent pourquoi cet amendement n'a pas été présenté à la Chambre des Communes et menacent, s'il n'est pas retiré de faire de l'obstruction jusqu'au sept octobre.

Le Sénat a ajourné de bonne heure à 8 heures ce soir et les sénateurs conservateurs ont tenu une réunion secrète. Il est probable que l'amendement Ross sera retiré, vu la détermination des sénateurs libéraux.

La séance d'aujourd'hui a eu peu d'intérêt. Le colonel Currie a présenté le rapport du comité des impressions. Ce comité avait été nommé dernièrement afin de rechercher s'il n'y aurait pas moyen de réduire le nombre d'impressions faites par le gouvernement fédéral. Les impressions comprennent les livres bleus, les différents rapports d'enquêtes, les hansards français et anglais, etc.

Il résulte des recherches de ce comité que les dépenses d'impression montent en 1917 à \$2,500,000 et en 1913 à \$1,250,000. Le colonel Currie propose qu'un comité de rédaction soit formé pour résumer les rapports et les retrancher dans certains cas.

Sir Wilfrid Laurier s'oppose à ce projet qui aura pour effet d'annihiler les prérogatives qu'ont les ministres de faire publier les rapports qu'ils jugent nécessaires pour l'intérêt du pays et la bonne conduite de leur département.

Le premier ministre déclare que l'augmentation de 1917 sur 1913 en ce qui concerne les frais d'impression est due d'abord aux conditions de la guerre continue qui demande une plus grande quantité de littérature et ensuite au coût élevé de la vie.

Demain, la Chambre continuera l'étude du rapport du comité des impressions.

La Chambre accepte ensuite les amendements faits par le Sénat à la loi des juges, puis on règlemente la pêche des phoques.

M. Carvell soulève un débat sur l'entrée en franchise des pommes de terre. Il veut voir ces précieux tubercules franchir librement la ligne 45ième. Le député de Carleton tient à son point parce que cette mesure serait dans l'intérêt des cultivateurs et des consommateurs. De plus ça toujours été la politique du parti libéral de réduire la liste des produits ou objets soumis aux droits des douanes.

Le gouvernement refuse de se rendre à la demande de M. Carvell.

La Chambre vote ensuite quelques crédits de peu d'importance au ministère du revenu de l'intérieur.

Avant la fin de la séance, M. Lapointe, de Montréal, proteste contre l'inaction du contrôleur des vivres. Ce fonctionnaire est inutile, déclare M. Lapointe. Il travaille pour l'Angleterre et non pour le Canada. M. Lapointe lit un article de M. Contant à ce sujet et déclare qu'il communiquera à la Chambre tous les articles dans le même sens que celui cité plus haut.

L'APPEL DE LA PREMIERE CLASSE SE FERA BIENTOT

LE CONSEIL DU SERVICE MILITAIRE AGIT AVEC PROMPTITUDE ET QUAND TOUT SERA COMPLETE LA PROCLAMATION SERA PUBLIEE.

(Dépêche de la Presse Associée).

Ottawa, 18 — Les mesures, prises sous l'acte du service militaire, furent discutées en quelques détails à la conférence, tenue aujourd'hui, où assistaient le premier ministre, le ministre de la Justice, les membres du Conseil du service militaire: le général G. Watkin, chef de l'état-major, le général Newburn, l'adjutant-général et le colonel MacCrimmon, député adjutant-général. Le Conseil du service militaire esquissa l'ouvrage, accompli dans la préparation pour l'appel de la première classe, des hommes sous l'acte, et il fut décidé d'agir le plus tôt possible.

Les officiers pour l'enregistrement, dans toutes les provinces à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, ont été nommés. Quand les arrangements auront été complétés la proclamation, appelant la première classe sous les armes, — des célibataires et des veufs entre l'âge de vingt ans et trente-quatre ans — sera publiée.

Les rapports, reçus du conseil du service militaire, indiquent que tous les bureaux médicaux seront employés.

Sir Daniel McMillan, candidat libéral au bureau de Sélection, est arrivé à Ottawa et est en conférence avec le sénateur Sharpe, discutant sur la nomination des tribunaux au Manitoba. Le bureau nomme une partie des membres des tribunaux pour la province et les juges du Manitoba l'autre partie.

L'ARTILLERIE SE MONTRE TRES ACTIVE SUR LE FRONT ANGLAIS

LES ATTAQUES DES ALLEMANDS GOUTENT CHER A CEUX-CI. — LES ANGLAIS LEUR FONT SUBIR DE LOURDES PERTES. — COMMUNIQUE PORTUGAIS.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 18 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au nord les troupes firent un raid sur les positions allemandes dans les taillis d'Inverness, ce matin, et s'emparèrent de 13 prisonniers malgré la vigoureuse résistance des ennemis. Nous avons perfectionné nos positions à l'est de St-Julien. De bonne heure ce matin un détachement essaya d'approcher de nos lignes en dehors de Méricourt, mais il fut repoussé avec de lourdes pertes.

"L'artillerie ennemie s'est montrée active durant la journée dans le voisinage de Lagnicourt, Vimy et Nieuport. L'artillerie montra aussi une grande activité réciproque dans le secteur d'Ypres.

"Malgré la pluie et les grands vents d'ouest, nous avons fait un ouvrage considérable avec nos aéroplanes d'observation. Trois machines ennemies furent mises hors d'usage. Trois des nôtres sont disparus.

London, 18 — Un communiqué officiel, venant des quartiers-généraux portugais, donne l'information suivante sur le front portugais: "La semaine dernière, la situation a été calme partout. Il y eut quotidiennement des combats entre patrouilles. L'activité de l'artillerie eut lieu dans la dernière partie de la semaine.

"Samedi matin l'ennemi fit un raid sur nos tranchées à Neuve Chapelle, mais il fut repoussé, laissant cinq prisonniers et trois morts, y compris un officier.

LES RUSSES COMMENCENT A REPRENDRE LE DESSUS

L'ENNEMI PORTE DE VIOLENTES ATTAQUES CONTRE LES POSITIONS RUSSSES, MAIS IL EST REPOUSSE. — LES FRANÇAIS FONT SUBIR AUX ALLEMANDS DE LOURDES PERTES.

(Câble de la Presse Associée)

Pétrograd, 18 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "FRONT OCCIDENTAL — La situation dans le secteur de Riga n'est pas changée. Dans la région au nord-est de Friedrichstadt, nos détachements, après un engagement, occupèrent le bois au sud du village de Biddag. Nous avons capturé une lourde pièce d'artillerie. Sur le reste du front il y eut des fusillades et des reconnaissances.

"FRONT ROUMAIN — Sur la rive droite de la rivière Znitz, les Roumains, après un bombardement, attaquèrent, hier, et occupèrent un secteur des positions fortifiées de l'ennemi dans la région de Vartniza. Pendant la soirée du dimanche, après un violent combat de l'artillerie, l'ennemi chercha à s'emparer des positions roumaines dans la région de Pantziu-Maraschesti, mais il fut repoussé.

"FRONT DU CAUCASE — Rien de changé.

"AVIATION — Notre pilote, Kamarovsky, en faisant une reconnaissance fut attaqué par un aéroplane allemand, qui fut abattu dans la direction de Vladimir-Volkynec."

Faris, 18 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au cours de la soirée nous avons repoussé deux tentatives ennemies contre nos petits postes, l'une au sud-est de St-Quentin, l'autre dans la région de Bovette.

"Au sud de Miette, après un violent bombardement, des détachements ennemis atteignirent nos lignes sur le chemin vers Neuf Châtel. De notre côté nous avons attaqué avec succès l'ennemi près d'Etancourt et la Ferme Larozyère. Un violent engagement fut engagé devant nos lignes. L'ennemi fut repoussé complètement après avoir subi de lourdes pertes. Nous avons fait des prisonniers.

"Sur la rive droite de la Meuse l'artillerie fut assez active sur les deux côtés dans la région du Bois des Fosses. Sur le reste du front la nuit fut calme."

Paris, 18 — Communiqué officiel du département de la guerre: "Sur le front de l'Aisne nous avons repoussé une attaque de surprise sur nos tranchées au sud d'Ailles. Il y eut de violents duels d'artillerie en Champagne dans la région de la Montagne et dans le secteur l'Auboye. Sur la rive droite de la Meuse, le combat de l'artillerie fut très violent au nord de la côte 344.

"Le 17, cinq aéroplanes allemands furent abattus dans des engagements aériens."

"FRONT ORIENTAL, 17 — L'artillerie fut active dans la vallée du Vardar et à la courbe Cerna."

QUE CHACUN UNISSE SES FORCES POUR REMPORTER LA VICTOIRE

NOUS COMBATTONS EN FRANCE, DIT M. LANE, AFIN DE N'ETRE PAS OBLIGES DE LA FAIRE ICI. — SI L'ALLEMAGNE REMPORTE LA VICTOIRE, LA LIBERTE DISPARAITRA.

(Dépêche de la Presse Associée)

Atlantic City, 18 — Le secrétaire de la guerre, Baker, et le secrétaire de l'Intérieur, Lane, furent parmi les orateurs à la convention de guerre de la Chambre de Commerce, ici, aujourd'hui.

"En combattant contre l'Allemagne, dit M. Baker, les Etats-Unis combattent une nation, qui a oublié la clémence, perdu tout sens de pitié et qui tenta de remplir une mission plus haute que celle de Dieu.

"Mais le chef de l'univers, dit le secrétaire Baker, ne siègera pas à Berlin, dans la capitale d'une nation qui bombarde des cités, trahit les droits des neutres et rêve de conquérir le monde. Les gens libres d'Europe entendent maintenant notre réponse à leur cri.

"L'histoire, déclare M. Baker, marquera l'année 1776, comme l'année où l'on a déclaré le principe de la liberté humaine et l'année 1917, comme celle où il fut vengé.

"M. Baker appuya sur le besoin de faire tout en notre possible pour maintenir la poursuite de la guerre. La nation, dit-il, doit sortir de la guerre avec toute sa vigueur.

"La période du doute dans les cercles des hommes d'affaires est complètement disparue, dit M. Baker. Au début, on hésitait, mais le gouvernement demandait de fournir un montant de munitions, mais on réalisa bientôt que c'était une question de production et non de profits."

Le secrétaire de l'Intérieur, Lane, déclara que les Etats-Unis, après avoir déterminé de combattre les efforts de l'Allemagne pour maîtriser le monde, "avec ses grands explosifs" et "son ignoble intrigue" agissaient avec rapidité.

"Nous devons faire la guerre dans la pensée que si l'Allemagne remportait la victoire, le monde perdrait le système de loi et de liberté que nous connaissons, et serait assujéti à un régime militaire qui est l'ennemi immortel de la liberté personnelle."

"Nous combattons en France afin de ne pas être obligés de la faire ici. Que l'Allemagne s'empare du Canada ou du Mexique, ou même de Cuba, et nous irions à notre ouvrage quotidien, comme nos pères, le fusil à la main."

"Non, Sir Eulas Foster, le peuple ne commettra pas le crime de maintenir au pouvoir votre parti déshonoré"

TELLE EST LA REPOSE QUI A ACCUEILLI PARTOUT LA DECLARATION FAITE VENDREDI A LA CHAMBRE PAR LE MINISTRE DU COMMERCE PRETENDANT QU'IL FALLAIT QUE LE GOUVERNEMENT ACTUEL PUT CONTINUER LA POURSUITE DE SA POLITIQUE DE GUERRE

Le parti conservateur déjà chassé du pouvoir dans toutes les grandes provinces n'évitera pas plus le désastre que lui réservent les élections générales.

TOUTES LES BASSES MANŒUVRES DE M. BORDEN ET SES COMPLICES POUR ETRE REELUS N'ONT FAIT QU'EXASPERER L'ELECTORAT

M. FOSTER PEUT-IL NOUS DIRE QUI VOUDRA VOTER ENCORE POUR UN PARTI QUI A FAIT TANT DE MAL AU PAYS ET QUI A TANT MEPRISÉ LE PEUPLE DEPUIS SIX ANS.

En quels termes Cicéron eut conspué des forbans comme ceux qui nous gouvernent. — Réminiscences classiques dédiées, à M. Borden et aux siens.

Le grand vagabond qu'est M. Georges Eulas Foster, chevalier de Sa Majesté, a toutes les adresses. Ce vieux pantin qu'il est si amusant de voir gesticuler à la Chambre ou à la tribune est un cynisme, disons le mot, révoltant. Vendredi soir en pleine Chambre des députés il n'a pas craint de lancer au peuple canadien le défi le plus audacieux en disant que le parti conservateur devait être maintenu au pouvoir.

Voici, d'après les journaux, les déclarations du ministre du Commerce :

Le bill des élections a été préparé afin de faciliter la victoire du parti au pouvoir. — Ce parti est le seul qui puisse conduire à bonne fin la poursuite de la guerre. — Une victoire pour le parti conservateur sera une victoire pour le pays. — Le bill de franchise électorale a été fait pour rendre cette élection facile et favorable au gouvernement.

A-t-on jamais entendu un aveu aussi cynique ? A-t-on jamais vu un homme public lancer pareil défi à l'opinion ?

Quand on repasse l'oeuvre néfaste du gouvernement Borden et qu'on considère tous ses forfaits, malgré soi on se rappelle cette tirade classique du grand orateur romain Cicéron à Catilina, l'ancêtre tout trouvé de nos gouvernants. — Que M. Borden, M. Sévigny, M. Blondin, M. révéillon pas M. Crothers, M. White, M. Foster, qui tous possèdent leurs classiques se remémorant donc la première harangue de Cicéron à Catilina et ils nous diront si le grand consul romain s'adressant au premier ministre actuel les apostropherait autrement :

"Jusques à quand abuseras-tu de notre patience, Catilina ? Combien de temps encore serons-nous ainsi le jouet de ta fureur ? Ou s'arrêteront les emportements de cette audace effrénée ? Ni la garde qui veille la nuit sur le mont Palatin, ni les postes repandus dans la ville, ni l'effroi du peuple, ni le concours de tous les bons citoyens, ni le choix, pour la réunion du Sénat, de ce lieu le plus sûr de tous, ni les regards, ni les visages de ceux qui t'entourent, rien ne te déconcerte ? Tu ne sens pas que tes projets sont dévoués ? Tu ne vois donc pas que ta conspiration reste impuissante, des que nous en avons tous le secret ?

N'est-ce pas qu'après vingt siècles cette apostrophe au forban que fut Catilina est encore d'application à ceux qui depuis six ans dirigent les destinées du Canada ?

UN SENTIMENT DE REVOLTE ACCUEILLE LES DECLARATIONS DE M. EULAS FOSTER

Les journaux avaient à peine répandu les cyniques aveux du complice de M. Borden qu'un sentiment de révolte se manifesta partout.

"Comment, s'est-on dit, ce gouvernement déshonoré par tant d'iniquités, ose encore par la voix d'un des plus sectaires de ses membres, dire au peuple que les mesures sont prises pour voler l'élection prochaine. — Eh ! bien nous allons voir comment un peuple libre relève un défi aussi audacieux."

M. Eulas Foster s'est-il rendu compte de tout ce que ses déclarations comportent d'infamie ? Comprend-on bien ce que voudrait dire le maintien au pouvoir du parti dont M. Borden est le chef et MM. Foster, Rogers, Sévigny, White, les plus maléfiques agents ?

Cela voudrait dire que pour cinq années encore le peuple canadien assisterait impuissant au pillage des fonds publics.

Cela voudrait dire que pour cinq années encore la bande d'affaires que gère sans la rassasier, le ministre conservateur, pressurerait le peuple.

Cela voudrait dire que non plus 100,000 hommes, mais 500,000, abandonnant tout ce qu'ils ont de plus cher s'en iraient pourrir moralement et physiquement—sinon mourir — dans les camps militaires ou sur les champs de bataille.

Cela voudrait dire que toute cette jeunesse qui nous quitterait saine de corps, de cœur et d'esprit nous reviendrait avariée, démolisée, ruinée.

Cela voudrait dire que des milliers de foyers se videraient, pour y faire place à la misère et aux maux les plus horribles.

Cela voudrait dire que pour faire vivre la caste militaire qui émergerait à nos budgets et des impôts toujours de plus en plus nombreux et toujours de plus en plus lourds, grèveraient les maigres revenus des citoyens.

Cela voudrait dire que le fardeau de la vie déjà si pesant à porter s'appesantirait de plus en plus sur les familles.

Cela voudrait dire qu'à un régime de liberté si chèrement conquis succéderait l'ère d'esclavage le plus abject.

Cela voudrait dire le désespoir et le découragement des individus, et ensuite la révolte de la nation.

Comprends-tu maintenant, vieux drôle que tu es, ô Eulas, ce que tes déclarations ont de monstrueux ?

T'étonneras-tu que le peuple se révolte seulement à la lire ? Qu'aurait-ce donc été s'il les avait entendus sortir de ta vieille bouche méchante et grimaçante et s'il eut vu tes vieux yeux luisants derrière des lunettes dorées et tes gestes de saltimbanque.

C'EST MAINTENANT QUE LA GRANDE PARTIE VA SE JOUER

Jusqu'ici c'est dans le champ clos de l'enceinte du Parlement, que le gouvernement Borden s'est battu. Grâce à sa majorité servile et obéissante, armée de faveur M. Borden a pu triompher d'une minorité vaillante et irréductible. Mais ce beau temps est fini.

M. Borden et tous satellites gages vont être forcés de descendre dans la grande arène où le grand combat va s'engager. C'est là qu'on va voir si la palme va toujours à l'oligarchie. C'est là qu'on va voir si le peuple n'est qu'un troupeau d'affranchis.

Sur toute l'étendue du pays, et jusque sur les champs

leurs familles qu'une allocation mensuelle de \$20. Il en est qui ont végété des mois dans les hôpitaux avant qu'on les ait pourvus de membres artificiels. Et que d'autres qui ont eu à se plaindre des traitements qu'ils ont reçus depuis le jour, où tombés sur le champ de bataille et où transportés en entrepont sur l'océan ont eu à gémir bien des fois du sort qui leur était réservé.

Et c'est sur le vote de ces héros si peu appréciés que M. Foster compte pour une élection ; il se trompe grandement le pauvre "sir".

Il reste le vote des FEMMES PARENTES DE SOLDATS. Sera-t-il plus favorable au gouvernement ? Pour le savoir, on a qu'à interroger les mères, les filles, les sœurs de ceux qui là-bas donneront ou ont donné leur vie pour la vraie justice qu'on leur refusait au foyer abandonné.

Si le gouvernement avait pu entendre la clameur de protestation de toutes ces femmes auxquelles il vient de donner le suffrage, il aurait vu combien il se méprenait sur le sentiment de ces personnes.

Ces épouses, ces mères, ces filles, ces sœurs qui ont des parents dans l'armée canadienne ont été trop souvent en butte à tous les ennuis et à toutes humiliations pour obtenir justice. Combien en compte-t-on qui n'ont pas eu à se plaindre des autorités militaires ? Oh ! bien peu.

C'est le grand nombre qui a souffert des retards de la remise de l'allocation ou d'une partie de la solde ; que de démarches plusieurs ont eu à faire pour obtenir le redressement de justes griefs ? Et quand leurs parents tombaient blessés ou morts que de difficultés à surmonter pour faire reconnaître leurs justes droits.

Mais on n'en finirait pas si on voulait tout détailler par le menu tous les sujets de réclamations de parents de soldats, réclamations souvent restées sans réponse.

N'est-ce pas encore faire illusion que de croire que ce vote des femmes ira au gouvernement ?

de bataille, jusque même aux tranchées de premières lignes en France, en Orient, en Afrique, la grande lutte électorale va commencer et M. Foster prétend que c'est pour le triomphe de son parti qu'une si formidable rencontre va se faire, que d'illusions encore il caresse dans sa vieille caboche !

Non, sir Eulas, le peuple canadien ne commettra pas le crime de maintenir votre parti au pouvoir ; c'est à la défaite que ce parti déshonoré et exécré est voué.

Dans cette lutte sans exemple, dans notre histoire vont participer les citoyens du pays, les soldats du pays, et des femmes du pays et le gouvernement croit que c'est à lui que ces citoyens, ces soldats et ces femmes donneront leurs suffrages ? Oh ! non. Il faudrait ne pas connaître le sentiment pour douter un instant que l'issue de cette campagne sera l'écrasement du ministre Borden et de son parti.

Dans cette lutte qui aura la plus belle place dans les fastes de notre histoire ce n'est plus deux partis qu'on verra en présence ; c'est toute la nation contre une caste qu'on se ruera pour l'abattre cette engance infâme qui a conçu le projet diabolique de désorganiser les foyers, de ruiner le pays, et de réduire son peuple à l'état de serfs.

Et les chefs dans cette grande lutte seront d'une part l'instrument de l'autocratie militaire, le serviteur docile des capitalistes, cet autre homme "aux chiffons de papiers" qu'est Sir Robert Laird Borden.

D'autre part on verra la nation toute entière se presser autour d'un homme dont la grande figure domine toute l'histoire d'un demi-siècle ; dont la vie est synonyme de dévouement inaltérable aux intérêts de la patrie ; dont la devise fut toujours : "Le Canada pour les Canadiens" ; dont les actes furent toujours la synthèse du plus pur libéralisme ; c'est bien Sir Wilfrid Laurier qui ralliera autour de lui les bons éléments et c'est la grande masse de la nation.

SUR QUI COMPTE DONC M. EULAS FOSTER POUR TRIOMPHER ?

Avant de lancer ce cri irréflectif qu'il faut faire triompher le gouvernement actuel, M. Eulas Foster s'est-il demandé sur qui son parti pouvait compter pour assurer ce triomphe ?

C'est bien beau d'organiser le vol d'une élection ; c'est bien beau de manipuler les listes électorales ; c'est bien beau d'exploiter l'exploitation des préjugés les plus abjects ; mais tout cela ne veut pas déjà dire la victoire.

M. Foster n'illusionne fort s'il croit qu'il réussira par la violence, par l'intimidation, par les promesses et même par les faveurs vaincre le dégoût de milliers d'électeurs pour favoriser sa caste.

Que M. Foster n'oublie donc pas que c'est au bulletin secret qu'on vote et que ce secret nul ne peut le violer impunément. L'électeur, quel qu'il soit, citoyen, femme ou soldat, écouterait bien plus son juste ressentiment que toutes les déclamations des verbeux et tonitruants orateurs à gages du gouvernement et de la caste militaire, et c'est là qu'il faut au parti du peuple placer ses motifs d'espérer en la victoire de la nation contre la bande Sifton, MacKenzie, Flavell et Cie.

M. Foster croit-il que les CITOYENS vont voter pour le maintien au pouvoir du parti conservateur. Mais les citoyens ne savent-ils pas que ce parti, depuis deux ans, a été chassé du pouvoir au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick, parce que l'électorat de ces provinces ont voulu le chasser de tous ses vols, de toutes ses malversations, de toutes ses concussion. Il n'y a plus qu'en Ontario et dans l'île du Prince-Edouard que le parti conservateur a pu se maintenir ; dans aucune autre province on a voulu lui confier le pouvoir.

A Ottawa, le parti Borden — car ce n'est plus le parti conservateur, — a commis des actes à côté desquels toutes les exactions perpétrées dans les provinces par le parti déchu ne sont que des pécares, à Ottawa le parti Borden s'est rendu coupable des pires iniquités, et les citoyens iraient lui renouer leur confiance. Mais ce serait de l'aberration !

Tous les scandales militaires, tous les impôts qu'ils ont occasionnés, la conscription, le vol du Canadien-Nord, le fameux bill de suffrage aux soldats étrangers, l'odieux bill des élections, la violation de tant de promesses faites à propos de conscription, à propos de suffrages à toutes les femmes, l'exploitation du peuple par les trustards favorisée par le gouvernement ; tout cela ne suffirait-il pas pour justifier le citoyen à voter contre le gouvernement Borden ?

Les SOLDATS voteront-ils plus en faveur du gouvernement ? Pour le supposer il faudrait ne pas connaître tout ce qui se passe dans l'armée. Les soldats se souviendraient-ils des injustices dont ils furent les victimes ; des mauvais traitements qu'ils ont eu à subir ; des souffrances qu'ils ont endurées ; des abus de pouvoir qu'ils pourraient dénoncer s'ils pouvaient parler ; du favoritisme dont bien des héros ont eu à souffrir ? Se souviendraient-ils des douleurs qui les ont torturés, faute de vêtements assez chauds et de chaussures assez bonnes ?

Les soldats qui liront ces lignes sauront bien de quoi nous voulons parler quand après avoir été enrôlés dans un régiment ils ont été lâchés dispersés malgré eux ? Des officiers sauront bien ce que nous voulons dire quand nous dénonçons les SAFETY FIRST COLONELS dont M. Carvell parlait récemment à la Chambre, et pour qui le champ de bataille se borne aux points des grandes villes et se limite aux quatre murs d'un bureau, bien chauffé et luxueusement aménagé. Ceux qui souffrent là-bas dans le "DOG-OUT", dans les cagna, sous les obus et sous les marmites sauront bien se rappeler tout ce que notre organisation militaire leur a infligé.

Non, M. Eulas Foster, ce n'est pas avec le vote des soldats que vous vous maintiendrez au pouvoir, et que vous pourrez encore cinq années durant — si Dieu vous prête vie — aller vous ballader sur tous les points du monde !

Entrez sur le vote des soldats revenus du front que M. Foster peut encore compter ?

Mais, ignore-t-il que bien peu ont eu justice à leur retour ? Nous en connaissons qui, restés infirmes ont été abandonnés et forcés d'accepter des emplois bien modestes pour subsister. D'autres ont été renvoyés dans leurs foyers à demi guéris, n'ayant plus pour faire vivre

Vous faites erreur, noble sir Eulas si vous escamotez ces suffrages.

POUR PAS QUE LE GOUVERNEMENT BORDEN SOIT REELU

Nous savons, M. Foster, que vous et vos collègues descendez dans la grande arène avec une formidable organisation. Mais veuillez croire que ceux qui vous rencontreront avec toute votre caste auront aussi la leur ; ce sera la grande organisation populaire.

C'est celle qui a balayé du pouvoir dans les autres provinces le parti déchu et vous êtes l'apanage le plus flétri. Toutes vos machines électorales, si grosses, si puissantes soient-elles ne résisteront pas à l'union étroite de toutes les forces nationales.

Les groupes que certaines opinions séparaient jusqu'ici vont se joindre pour vous écraser ; un seul esprit va animer ces millions d'âmes ; c'est l'esprit public le plus sincère ; c'est l'imminence du désastre national que la réélection de votre caste amènerait, qui produira le sursaut de la vindicte publique.

L'organisation ? Les grandes forces nationales unies pour vous anéantir auront, elles aussi, leurs organisations. Par la parole et par la plume les plus durs combats vont vous être livrés. Vous avez pu au Parlement ballonner la minorité, mais c'est maintenant un vieux jeu cette tactique prussienne. L'opinion publique va avoir son tour, et sa grande voix vous clamera tout son mépris et toute sa haine.

Vous comptez peut-être sur la manipulation des listes des électeurs, M. Foster. Ne vous fiez pas trop à cette basse manœuvre. Tous vos plans sont déjoués déjà et vous verrez comment l'opinion publique résiste à ceux qui veulent lui faire violence.

Non, Sir Eulas, soyez-en assuré, le peuple ne commettra pas le crime de lèse-patrie de maintenir au pouvoir votre caste honteuse et votre parti déshonoré.

Prenez-en notre parole. Elle est interprétée par le sentiment universel.

PROCLAMATION DE LA LISTE DES ENDROITS OU ONT ETE ETABLIS LES BUREAUX D'EXEMPTION

Dans un extra de la "Gazette Officielle" l'honorable M. Doherty, ministre de la justice, annonce la location définitive des bureaux d'exemption dans tout le pays.

Vu que cette liste est très longue nous nous contenterons de publier celle des endroits de la province de Québec où il faudra aller demander son exemption.

On en compte 314 en incluant ceux de Montréal et de Québec.

TRIBUNAUX LOCAUX POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Sigle des Tribunaux.	Nombre.	Désignation officielle.	Québec No.
Argenteuil	1	Argenteuil	1
Beauce	1	Acton Vale	2
Beauport	1	Beauport	3
Beauharnois	1	Beauharnois	4
Bellechasse	1	St-Magloire	5
Berthier	1	Berthier	6
Bromont	1	Bromont	7
Champlain	1	Champlain	8
Châteauguay	1	Châteauguay	9
Chaudière	1	St-Jacques-de-Paroisse	10
Compton	1	Compton	11
Deux-Montagnes	1	St-Benoit	12
Dorchester	1	St-Hippolyte	13
Drummond	1	Arthabaska	14
Estrie	1	St-Jacques-de-Paroisse	15
Frontenac	1	Frontenac	16
Gaspé	1	Gaspé	17
Haute-Gaspésie	1	St-Jacques-de-Paroisse	18
Haute-Montérégie	1	St-Jacques-de-Paroisse	19
Hochelaga	1	Hochelaga	20
Huntingdon	1	Huntingdon	21
Jacques-Cartier	1	Lachine et LaSalle	22
Joliette	1	Joliette	23
Kamouraski	1	Kamouraski	24
LaBeauve	1	LaBeauve	25
Laprairie	1	Laprairie	26
L'Assomption	1	L'Assomption	27
Laurier-Outremont	1	Laurier-Outremont	28
Laval	1	Laval	29
Lévis	1	Lévis	30
L'Islet	1	L'Islet	31
Lotbinière	1	Lotbinière	32
Mackinac	1	Mackinac	33
Maskinongie	1	Maskinongie	34
Matane	1	Matane	35
Matigues	1	Matigues	36
Meckinac	1	Meckinac	37
Montcalm	1	Montcalm	38
Montérégie	1	Montérégie	39
Moulin	1	Moulin	40
Napierville	1	Napierville	41
Noyan	1	Noyan	42
Notre-Dame-de-la-Neige	1	Notre-Dame-de-la-Neige	43
Notre-Dame-de-la-Salette	1	Notre-Dame-de-la-Salette	44
Notre-Dame-de-la-Visitation	1	Notre-Dame-de-la-Visitation	45
Notre-Dame-de-la-Pointe	1	Notre-Dame-de-la-Pointe	46
Notre-Dame-de-la-Grâce	1	Notre-Dame-de-la-Grâce	47
Notre-Dame-de-la-Paroisse	1	Notre-Dame-de-la-Paroisse	48
Notre-Dame-de-la-Fontaine	1	Notre-Dame-de-la-Fontaine	49
Notre-Dame-de-la-Croix	1	Notre-Dame-de-la-Croix	50
Notre-Dame-de-la-Sainte-Trinité	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Trinité	51
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	52
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	53
Notre-Dame-de-la-Sainte-Anne	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Anne	54
Notre-Dame-de-la-Sainte-Marguerite	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Marguerite	55
Notre-Dame-de-la-Sainte-Elizabeth	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Elizabeth	56
Notre-Dame-de-la-Sainte-Elisabeth	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Elisabeth	57
Notre-Dame-de-la-Sainte-Thérèse	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Thérèse	58
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	59
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	60
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	61
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	62
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	63
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	64
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	65
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	66
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	67
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	68
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	69
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	70
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	71
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	72
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	73
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	74
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	75
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	76
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	77
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	78
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	79
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	80
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	81
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	82
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	83
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	84
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	85
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	86
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	87
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	88
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	89
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	90
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	91
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	92
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	93
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	94
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	95
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	96
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	97
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	98
Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Justine	99
Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	1	Notre-Dame-de-la-Sainte-Famille	100

Vous faites erreur, noble sir Eulas si vous escamotez ces suffrages.

POUR PAS QUE LE GOUVERNEMENT BORDEN SOIT REELU

Nous savons, M. Foster, que vous et vos collègues descendez dans la grande arène avec une formidable organisation. Mais veuillez croire que ceux qui vous rencontreront avec toute votre caste auront aussi la leur ; ce sera la grande organisation populaire.

C'est celle qui a balayé du pouvoir dans les autres provinces le parti déchu et vous êtes l'apanage le plus flétri. Toutes vos machines électorales, si grosses, si puissantes soient-elles ne résisteront pas à l'union étroite de toutes les forces nationales.

Les groupes que certaines opinions séparaient jusqu'ici vont se joindre pour vous écraser ; un seul esprit va animer ces millions d'âmes ; c'est l'esprit public le plus sincère ; c'est l'imminence du désastre national que la réélection de votre caste amènerait, qui produira le sursaut de la vindicte publique.

L'organisation ? Les grandes forces nationales unies pour vous anéantir auront, elles aussi, leurs organisations. Par la parole et par la plume les plus durs combats vont vous être livrés. Vous avez pu au Parlement ballonner la minorité, mais c'est maintenant un vieux jeu cette tactique prussienne. L'opinion publique va avoir son tour, et sa grande voix vous clamera tout son mépris et toute sa haine.

Vous comptez peut-être sur la manipulation des listes des électeurs, M. Foster. Ne vous fiez pas trop à cette basse manœuvre. Tous vos plans sont déjoués déjà et vous verrez comment l'opinion publique résiste à ceux qui veulent lui faire violence.

Non, Sir Eulas, soyez-en assuré, le peuple ne commettra pas le crime de lèse-patrie de maintenir au pouvoir votre caste honteuse et votre parti déshonoré.

Prenez-en notre parole. Elle est interprétée par le sentiment universel.

PROCLAMATION DE LA LISTE DES ENDROITS OU ONT ETE ETABLIS LES BUREAUX D'EXEMPTION

Dans un extra de la "Gazette Officielle" l'honorable M. Doherty, ministre de la justice, annonce la location définitive des bureaux d'exemption dans tout le pays.

Vu que cette liste est très longue nous nous contenterons de publier celle des endroits de la province de Québec où il faudra aller demander son exemption.

On en compte 314 en incluant ceux de Montréal et de Québec.

TRIBUNAUX LOCAUX POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Sigle des Tribunaux.	Nombre.	Désignation officielle.	Québec No.
Argenteuil	1	Argenteuil	1
Beauce	1	Acton Vale	2
Beauport	1	Beauport	3
Beauharnois	1	Beauharnois	4
Bellechasse	1	St-Magloire	5
Berthier	1	Berthier	6
Bromont	1	Bromont	7
Champlain	1	Champlain	8
Châteauguay	1	Châteauguay	9
Chaudière	1	St-Jacques-de-Paroisse	10
Compton	1	Compton	11
Deux-Montagnes	1	St-Benoit	12
Dorchester	1	St-Hippolyte	13
Drummond	1	Arthabaska	14
Estrie	1	St-Jacques-de-Paroisse	15
Frontenac	1	Frontenac	16
Gaspé	1	Gaspé	17
Haute-Gaspésie	1	St-Jacques-de-Paroisse	18
Haute-Montérégie	1	St-Jacques-de-Paroisse	19
Hochelaga	1	Hochelaga	20
Huntingdon	1	Huntingdon	21
Jacques-Cartier	1	Lachine et LaSalle	22
Joliette	1	Joliette	23
Kamouraski	1	Kamouraski	24
LaBeauve	1	LaBeauve	25
Laprairie	1	Laprairie	26
L'Assomption	1	L'Assomption	27
Laurier-Outremont	1	Laurier-Outremont	28
Laval	1	Laval	29
Lévis	1	Lévis	30
L'Islet	1	L'Islet	31
Lotbinière	1	Lotbinière	32
Mackinac	1	Mackinac	33
Maskinongie	1	Maskinongie	34
Matane	1	Matane	35
Matigues	1	Matigues	36
Meckinac	1	Meckinac	37
Montcal			

La catastrophe financière que les libéraux appréhendaient commence à se faire sentir

LE GOUVERNEMENT QUI, SELON UN MOT DU "TORONTO NEWS", VEUT REGOÛTER QU'IL N'A PAS SEMÉ NE SAIT PLUS COMMENT FAIRE POUR FAIRE A LA SITUATION CAUSEE PAR LE RETRAIT DES COMMANDES DE L'ANGLETERRE, A LAQUELLE IL S'EST ENGAGE D'AVANCER 350 MILLIONS

LE MINISTRE DES FINANCES NE SAIT PLUS OU TROUVER DE L'ARGENT ET IL S'INQUIETE BEAUCOUP DE CE QUI S'EN VIENT

IL Y A LONGTEMPS POURTANT QUE LE PARTI LIBERAL INSISTAIT AUPRES DU GOUVERNEMENT SUR LA NECESSITE DE PRATIQUER LA PLUS STRICTE ECONOMIE ET DE REDUIRE LE PLUS POSSIBLE LES DEPENSES DE L'ADMINISTRATION

Ottawa, 12 — Le "Toronto Globe" qui a depuis quelques mois donné un appui si zélé au gouvernement nous arrive ici avec une dépêche de la capitale qui n'est pas sans causer un certain émoi chez les hommes qui s'intéressent à l'avenir de notre pays.

Le correspondant du "Globe" met bien en lumière notre exacte position financière, et il faudrait être aveugle pour ne pas voir venir la catastrophe qui s'en vient.

Ottawa, 11 — Dans le débat de samedi, à la Chambre des Communes, sur le ralentissement des commandes de munitions et de matériel de guerre de tout genre au Canada, par le gouvernement impérial, des allusions ont été faites à la situation financière du pays. Cette situation, au dire de membres du parlement qui professent en connaître les intimes détails, ne laisse pas de ser une profonde anxiété au ministre des Finances et au gouvernement en général.

Il n'est pas douteux que l'arrêt des commandes d'obus pour la Grande-Bretagne, de même que le ralentissement des achats de certaines denrées alimentaires que nous produisons, ont pour facteurs déterminants toute la question de la capacité du Canada de fournir à la Grande-Bretagne les crédits dont elle a besoin.

La Grande-Bretagne fait maintenant tous ses achats aux Etats-Unis à crédit et on lui fait crédit pour toute somme dont elle peut avoir besoin. Jusqu'ici, le Canada a fourni largement des crédits au gouvernement impérial, pour ses achats chez nous ; mais la demande de nouveaux crédits se fait plus considérable et plus urgente. En ce moment, le trésor fédéral fournit à la Grande-Bretagne vingt-cinq millions de dollars de crédit par mois, pour les commandes de munition ; et il s'est engagé en outre à fournir à la commission anglaise du fromage quarante millions pour l'achat de fromage au Canada, plus encore dix millions pour des achats de produits agricoles. Et l'Angleterre demande encore d'autres crédits pour l'achat de large fumée et de blé.

Si le Canada ne peut fournir ces crédits, les Etats-Unis sont en position de le faire et le feront volontiers.

Le ministre des Finances est en ce moment sérieusement embarrassé pour se procurer des fonds et on dit qu'il ne sait plus où s'adresser pour se procurer les centaines de millions qu'il lui faudrait encore, si nous ne voulons pas voir cesser la prospérité que le Canada doit au flot de commandes de guerre de l'Angleterre. Le ralentissement de la production des obus et la mise en chômage de plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières qui en résulte causent de graves appréhensions au gouvernement, à raison de l'effet politique que cela peut avoir à la veille des élections, et aux financiers en général qui voient combien facilement peut être détruite une prospérité factice basée sur des conditions éphémères produites par la guerre.

La morale de la situation paraît être que le gouvernement et le ministre des Finances voudraient continuer à récolter la où ils n'ont rien semé. Des le début de la guerre et depuis, d'énormes dépenses de l'opposition ne se sont pas lassées d'insister auprès du gouvernement sur la nécessité de pratiquer la plus rigide économie dans les dépenses de l'administration, et d'adopter un mode plus radical de taxation sur les profits de guerre ; parce que, autrement, l'heure viendrait bientôt où l'on ressentirait lourdement la faute d'avoir manqué de prévoyance, et où les besoins financiers de la guerre se poseraient plus anxieusement devant le gouvernement et devant le peuple.

Il semble que cette heure soit arrivée. Le Canada a besoin de deux ou trois cents millions de plus pour continuer à faire les fonds des commandes anglaises de guerre au Canada, d'ici à quelques mois, s'il veut être en mesure de concurrencer les Etats-Unis pour obtenir ces commandes.

Mais on ne s'est aucunement préoccupé de constituer une forte réserve pendant les années de gros profits de guerre, où l'on aurait pu taxer davantage ces profits et payer au fur et à mesure une plus large proportion de nos propres dépenses de guerre. De fait, pendant les trois exercices financiers de la guerre, le surplus net du revenu sur toutes les dépenses nationales — sans compter celles de la guerre — n'a été que d'environ cinq millions de dollars, quoique la part du Canada dans les commandes de guerre de l'Angleterre et de ses alliés ait été d'environ un milliard et demi.

Comparativement avec ce qui a été fait en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, en fait de taxes sur les profits de guerre et de paiement comptant des dépenses de guerre, le Canada a été d'une prodigalité excessive. Si le ministre des Finances avait prélevé, pendant les trois ans de prospérité par la guerre, une centaine de millions de dollars sur les profits de guerre, il ne serait pas dans la position où il est.

Dans cette position, il va être obligé d'avoir recours de plus en plus aux emprunts, et le crédit du Canada aux Etats-Unis a lieu d'être ce qu'il a déjà été. Le produit net d'un emprunt de cent millions à New-York représente un taux d'intérêt de près de 8 pour cent.

Les parlementaires, ici, reconnaissent que la question financière sera l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre par le prochain parlement, et qu'il faudra, de toute nécessité, prélever de beaucoup plus lourdes taxes directes, parce que le gouvernement actuel a remis l'imposition de ces taxes à deux ans trop tard.

NOUVEAU DEMENTI A SIFTON

M. Wm Power assure que Sir Clifford s'opposait d'abord à la loi Power sur la conscription.

Ottawa, 13.—M. William Power, député de Québec-Ouest a donné une interview au cours de laquelle il a raconté la discussion qu'il a eue avec Sir Clifford Sifton, sur la question de la conscription. M. Power croit que Sir Clifford Sifton a été pendant un certain temps, après son arrivée d'Angleterre, opposé à l'adoption de la conscription en Canada et en communion d'idées avec Sir Wilfrid Laurier, à ce sujet.

La déclaration de M. Power se lit comme suit : "Certains gens qui se sont donné pour tâche de fausser l'opinion publique en Canada, ne semblent pas toujours connaître la meilleure manière d'agir, pour leurs fins particulières, sur les sentiments et sur les opinions personnelles de leurs concitoyens. Ceci semble être le cas pour Sir Clifford Sifton.

"Je regrette, pour plusieurs raisons, que mon nom ait été mêlé à la discussion entre Sir Clifford Sifton et le Dr Neely. Mais je crois que, dans les circonstances, ce qui a eu lieu en ce qui me concerne doit être rendu public.

APERÇU SUR LES RECENTS SUCCES DES NAVIRES ANGLAIS SUR LES SOUS-MARINS

CES JOURS DERNIERS LA MARINE ENNEMIE A SUBI DE LOURDES PERTES. — NEUF SOUS-MARINS ONT ETE COULES.

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 14 — L'histoire des succès de la marine anglaise sur les sous-marins allemands, rendu public ce soir, a été résumée en une série de huit descriptions brèves de huit combats, dans lesquels neuf sous-marins ont été coulés. Dans un cas il y eut un combat entre un croiseur auxiliaire et un sous-marin, dans un autre un engagement entre un hydroplane et un sous-marin. Aussi un combat entre deux sous-marins, où le capitaine du sous-marin prouva lui-même qu'il était le meilleur homme et finalement deux victoires des navires marchands armés sur l'ennemi.

Premièrement — Du timon du tribord d'un croiseur auxiliaire on vit une torpille s'approcher. Arrivée à cent verges elle sortit de l'eau et vint frapper le compartiment des machines près de la ligne de flottaison, faisant un large trou et par où l'eau inonda plusieurs compartiments. Bientôt après on remarqua du timon un périscopie. Il était tourné du côté du bateau, mais disparut aussitôt. Il parut, suivi d'une tour. Le feu fut ouvert et le premier coup atteignit la base de la tour et enleva les deux périscopes. Plusieurs autres coups endommagèrent le sous-marin, qui en ce moment pencha, et de ses côtés s'échappait de l'huile. L'équipage sortit sur le pont et faisant signe des mains, A ce signe de soumission, l'ordre de cesser le feu fut donné, jusqu'à ce que le sous-marin se remit en marche espérant échapper. Le feu fut ouvert de nouveau, et il y eut une forte explosion, le sous-marin tomba sur le côté et coula.

Deux survivants furent recueillis. Notre navire est en réparation au port.

Deuxièmement — Une de nos petites embarcations aperçut un sous-marin ennemi à une distance de 10,000 verges. Elle redoubla sa vitesse. Cinq minutes plus tard l'ennemi s'arrêta et attendit. Soudainement il submergea, et bientôt après, un périscopie apparut, pendant quelques secondes et disparut. Alors une décharge explosive fut lancée où le sous-marin venait de disparaître.

Le navire fit le tour et déchargea une autre fois. L'explosion de cette décharge fut suivie après deux ou trois secondes d'une autre plus forte. L'eau devint noire sur une grande étendue et une grande flaque d'huile apparut sur l'eau.

Troisièmement — Un de nos sous-marins aperçut un sous-marin ennemi, mais bientôt il le perdit de vue. Notre bâtiment vint à la surface et trois heures plus tard aperçut l'ennemi. Notre sous-marin plongea afin d'attaquer, mais l'ennemi augmenta sa vitesse et disparut encore. On fit un détour dans l'espérance de le couper et quand on put avoir une position favorable, une torpille fut lancée. Quelques secondes plus tard l'ennemi monta à la surface, et de ses côtés sortit beaucoup de fumée. Il submergea à moitié et une minute plus tard il disparut.

Quatrièmement — Un aviateur aperçut un sous-marin prêt à lancer une torpille sur un gros navire marchand. Avant que l'hydroplane arriva au-dessus du sous-marin, ce dernier submergea ; cependant trois bombes furent jetées, où il venait de disparaître. Cinq minutes plus tard on vit de grandes bulles d'air, sortant de l'eau. On n'aperçut aucun autre signe.

Cinquièmement — Un patrouilleur aperçut un sillage à une courte distance. Le navire lança une décharge explosive, suivie d'une seconde ; on entendit une forte explosion plus loin. De l'huile et des bulles d'air vinrent à la surface.

Sixièmement — Un violent combat eut lieu entre l'une de nos forces navales et un sous-marin. Le navire ouvrit un feu terrible et atteignit le sous-marin. Une grande explosion eut lieu, mais on n'aperçut aucun signe de l'ennemi.

Septièmement — Deux sous-marins attaquèrent un navire marchand armé. Le premier lança une torpille, le navire marchand ouvrit le feu et coula le sous-marin. Le second sous-marin attaqua le navire avec le canon, mais fut endommagé et disparut.

Huitièmement — Un navire marchand soutint un combat avec un sous-marin. Le navire ouvrit le feu, atteignant le sous-marin, qui disparut verticalement et bientôt après la surface fut remplie d'huile.

AVEC UNE COMPATRIOTE QUI ARRIVE DE PARIS

Un rédacteur du "Canada" a une intéressante interview avec Mlle Dupré, qui demeure à Paris depuis longtemps et qui revient au pays pour promouvoir le commerce de luxe français. — Ce qu'elle nous raconte de Paris.

Il a été donné à un représentant du "Canada" de rencontrer, hier après-midi, chez le notaire Edouard Biron, la charmante Canadienne-française, qui arrive de Paris où elle demeure depuis de nombreuses années.

Mlle Dupré a été envoyée au Canada par la grande maison parisienne de modes, Moïse Crozet, 19 rue de la Paix, afin d'organiser dans nos principales villes des expositions de chapeaux et de lingerie.

L'initiative de la maison Marie Crozet a été suivie par plusieurs autres maisons françaises, afin de donner un nouvel essor au commerce des articles de haut luxe, commerce qui fut, et qui est encore une des principales ressources de l'économie française.

Cette tentative de propagation commerciale et artistique équivaut, d'après mademoiselle Dupré, à un risque de guerre animé par les intentions les plus patriotiques.

KORNILOFF SERA CHATIE SEVEREMENT

LE GOUVERNEMENT RUSSE A MAINTENANT UNE RUDE TACHE A REMPLIR.

(Câble de la Presse Associée)
Petrograd, 14. — M. Askevskief, ministre de l'Intérieur, dit aujourd'hui comme résultat de la révolte de Korniloff que tous les fronts russes demeuront depuis trois jours sans la moindre défense et sans commandement. La peine la plus sévère, ajouta-t-il, doit être infligée au général Korniloff et le gouvernement ne devrait rien faire pour adoucir son sort.

La tâche du gouvernement, maintenant, continua M. Askevskief, est de lutter contre les tentatives de contre-révolution, sauvegarder la liberté nationale et défendre le pays contre l'ennemi étranger.

M. Tseretelli, ancien ministre de l'Intérieur, dit que la coalition ministérielle a donné de bons résultats qui doivent être maintenus ; que tous les éléments qui tentent de paralyser sa fonction soient exclus. Il insista sur la nécessité de dissoudre immédiatement la quatrième Douma.

L'AUTRICHE PASSERA UN RUDE HIVER

(Câble de la Presse Associée)
Genève, 14. — Le Freizeitung de Berne, publie dans un article, écrit par un officier autrichien qui a voyagé récemment à travers plusieurs sections de son pays, que l'Autriche-Hongrie passera un hiver très rude, dû à des raisons économiques, car les soldats comme les civils sont affamés. L'écrivain donne plusieurs raisons, surtout la complète destruction des moissons dans les plus riches régions de la Hongrie par le froid et les grandes pluies, alors que 300,000 tonnes de céréales de Roumanie ne pouvaient être transportées à cause du manque de voitures, qui sont employées en premier lieu pour les fins militaires. En même temps, il dit que les choses nécessaires à la vie sont montées à un prix exorbitant.

Après dix ans d'Asthme, le Remède du Dr J. D. Kellogg pour l'Asthme a été le seul remède à soulager un patient reconnaissant, et ce n'est là qu'un cas entre plusieurs. Rien d'étonnant qu'il soit aujourd'hui le vrai remède reconnu dans le commerce. Il a fait sa réputation par son efficacité jamais en défaut. Et il maintient sa réputation depuis comme spécifique pour l'asthme qui soit à la portée de l'humanité souffrante. 26-1-g

NOMINATION DU COL. BRUCE

Toronto, 14.—La nomination conservatrice du col. Herbert Bruce, pour Toronto-Nord, en opposition à l'honorable George E. Foster, fut l'une des propositions à l'Assemblée annuelle du club des libéraux-conservateurs, tenue ici, hier soir.

Quelques officiers émettent l'opinion que le temps est venu d'aider ceux qui, sincèrement s'efforcent de gagner la guerre et qu'un candidat puissant, en bonne intelligence avec Sir Robert Borden, serait plus acceptable que le député actuel.

Cette opinion fut approuvée et on décida de communiquer avec le colonel Bruce afin qu'il accepte la nomination.

Le colonel Bruce est en ce moment en Europe. C'est lui qui prépara pour Sir Sam Hughes le fameux rapport sur la situation des hôpitaux militaires canadiens en Angleterre.

UN NOUVEL EVEQUE EN NOUVEAU PAYS

Le successeur de feu Mgr Gustave Blanche est nommé. C'est le R. P. Patrice Chassin, Eudiste acadien ordonné prêtre le 4 juin 1898 et supérieur du collège de Church-Point (N.E.) qui devient vicar apostolique du golfe St-Laurent avec le titre d'évêque de Lydda. Ce vicar apostolique s'étend depuis la rivière Portneuf jusqu'au Blanc Sablon ; de l'est : depuis le Blanc Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador ; du nord : depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d' Hudson ; à l'ouest : depuis la rive de la baie d' Hudson jusqu'à la baie James. La population comprend : 9,550 catholiques ; 19 prêtres réguliers et 14 religieux de l'Enfant-Jésus. Toutes les missions de ce vicariat sont desservies par les pères Eudistes.

Petrograd, 14.—Les organisations civiles et militaires agissent vigoureusement afin de détruire les influences de l'aventure du général Korniloff, dit une déclaration, lue par l'agence des nouvelles officielles. Cette déclaration rapporte que le principal comité a arrêté le député Dorima Schaenichine, et qu'il supprimera son journal le "Kievlianin", l'un des plus importants journaux publiés dans le sud de la Russie. Les maisons des personnes de vie privée ou officielle, qui furent partisans de l'ancien régime, ont été examinées.

NAVIRE COULE

43 MEMBRES DE L'EQUIPAGE DU MINNEHAHA PERIRENT ET 116 FURENT SAUVES.

New-York, 14. — La destruction par un sous-marin, du "Minnehaa", avec perte de vies a été confirmée, aujourd'hui, par le bureau de la ligne de transport en Angleterre. Le câble rapporte que 43 membres de l'équipage périrent et 116 furent sauvés.

Les officiers Aubrey, Willis, Parker, Dr F. J. Bennett, sergent, trois autres officiers et trois autres ingénieurs, sont parmi ceux qui périrent. Le capitaine Frank Clark, commandant du Minnehaa, et Pierce, premier officier, furent sauvés.

Femmes, votre santé vaut la vie, traitez-la comme elle le mérite.

Maigrir, perdre des forces, avoir des faiblesses, des tiraillements d'estomac, des étourdissements, des maux de tête, des nerfs sensibles, c'est déjà perdre sa santé. Attention à cela.

Mmes Bélanger et Michaud recouvrent leurs forces après avoir pris des PILULES ROUGES.

La santé que beaucoup de gens traitent à la légère, est une des choses les plus sérieuses de la vie et il n'est pas d'imprudence plus grave que de ne pas s'en occuper.

Nous ne voulons pas seulement faire allusion aux maladies graves, tout le monde sait que celles-là il faut les soigner. D'ailleurs, si on ne le fait pas, elles savent bien nous rappeler notre obligation. Mais nous songeons à ces indispositions légères, passages, auxquelles on croit trop souvent ne pas faire attention.

Il n'y a pas, à vraiment parler, de petites maladies, parce qu'on ne sait jamais où une maladie, une fois déclarée, s'arrêtera ; les petites sont le commencement des grandes.

Prenez, par exemple, une femme qui maigrir, voit ses forces diminuer, ressent des maux d'estomac, dont la digestion se fait mal. Beaucoup de personnes sont disposées à ne pas se soucier de cela et à continuer de vivre comme si rien n'était. Petit à petit, le mal s'empire, s'aggrave, il faut quitter le travail, se mettre au repos, rester inactif au détriment du bien-être de la famille et de l'aisance de tous.

Mais si, par exemple, la femme, aux premières atteintes du mal, avait écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, avait pris des Pilules Rouges, il n'y a aucun doute qu'en peu de temps tout serait disparu, que la faiblesse n'aurait pas persisté.

Combien de fois n'avons-nous pas vu des mères de famille se laisser lentement s'anémier, s'exposer ainsi à toutes sortes de maladies et passer des années dans le plus triste état, aussi des ouvrières actives qui, avec de bons gages réguliers, avaient réussi à vivre convenablement et qui, pour une négligence de leur santé, sont tombées dans la misère.

On ne doit donc jamais ignorer ou traiter par le mépris le moindre malaise surtout s'il persiste ou se répète. Aussitôt qu'il y a quelque chose qui ne va pas, il faut, pour la femme s'adresser au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui connaît à fond l'organisme féminin. Elle doit encore recourir aux Pilules Rouges qui sont pour elle le meilleur protecteur de sang, de forces et le protecteur le plus sûr pour sa santé.

MAGNIFIQUE ASSEMBLEE, DIMANCHE, A STE-GENEVIEVE

Spécial au Canada)
Ste-Geneviève, 16. — L'Assemblée consécutive ici par la jeunesse libérale Jacques-Cartier a obtenu un succès éclatant. Au delà de 800 personnes accourues des paroisses environnantes ont acclamé les défenseurs de leurs droites.

MM. Lalande et Théoret, maires du village et de la paroisse, ont agi comme présidents.

On y remarquait sur l'estrade : MM. D. A. Lafortune, candidat libéral ; l'honorable J. A. Chaudet, C.L. ; Gust. Boyer, député de Vaudreuil ; M. Amédée Monet, avocat ; E. Massicotte, notaire ; W. H. De Bellefeuille, président de la Jeunesse Libérale Jacques-Cartier ; Emilien Cardinal, N.P. ; Armand Cousineau, E.E.D. ; L. J. Boileau, N.P. ; U. Lacasse et autres.

M. Emilien Cardinal, conseiller de la Jeunesse Libérale, souhaita la bienvenue aux orateurs et remercia ses amis de l'avoir élu à ce poste de confiance.

M. Emile Massicotte rappela qu'en mai dernier il était heureux de venir porter la parole dans le comté de Jacques-Cartier, et aujourd'hui il revient encore avec le même dévouement.

Le vice-président de la Jeunesse Libérale de Montréal parla ensuite du libéralisme et souhaita à la Jeunesse Libérale de Jacques-Cartier de travailler ferme, et ainsi elle obtiendra un franc succès. L'éloquent orateur termina son discours par un éloge de Sir Wilfrid Laurier et s'attira des applaudissements.

M. Gustave Boyer, député du comté de Vaudreuil, fut l'orateur suivant.

L'orateur remercia le président de la Jeunesse Libérale de Jacques-Cartier de l'avoir invité à cette réunion. Il est heureux de se retrouver aux côtés de son ami M. Lafortune, qui sera, dit-il, avant longtemps le député de Jacques-Cartier. (Appl.)

M. Boyer parla ensuite de la trans action du Nord-Canadien. Il expose aux citoyens la conduite de Mann et Mackenzie et l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu du Premier-Ministre.

L'orateur explique ensuite le bill des soldats, et de la loi des élections en temps de guerre, et termine son vigoureux discours en disant que si, Sir Wilfrid Laurier revient au pouvoir la loi de la conscription ne sera pas appliquée.

Le député de Vaudreuil a parlé du premier ministre, et démontre quelques-uns des principaux scandales. M. Lafortune parla du travail et de tous les sacrifices que se sont imposés les députés libéraux durant la présente session.

Il démontre qu'ils ont travaillé jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, contre les mesures tyranniques des ministères.

M. Lafortune continua en parlant des derniers bills présentés qui sont injustes pour les citoyens, et pour ceux qui ont travaillé pour sauvegarder les intérêts de l'empire.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Des votes de remerciements furent votés à l'adresse de MM. les présidents de l'Assemblée et la foule se dispersa.

Des lettres d'excuses de MM. Ashby et P. A. Séguin furent lues, au début de l'assemblée. Ces messieurs pour des raisons majeures ne pouvaient assister à cette réunion.

Le Canada

Montréal, jeudi, 20 Septembre, 1917.

Le prestige de Sir Wilfrid Laurier

ET LES INTRIGUES DE M. BORDEN

Nous ne saurions trop souvent signaler à l'attention du public le frappant contraste qu'offrent, depuis quelques mois, les attitudes et les activités respectives de Sir Robert Borden et de Sir Wilfrid Laurier.

La carrière politique de Sir Robert Borden ne fut jamais aussi agitée que depuis quatre ou cinq mois.

Ce qu'il a accumulé d'intrigues, de manoeuvres louches, de conspirations sourdes, de menaces, de cajoleries, de tentatives de chantage, c'est presque incroyable.

Sa principale manoeuvre, la conscription, a failli réussir et, après le vote en deuxième lecture de cette loi tyrannique, il a cru le parti libéral fini. Ce qui l'a détrompé c'est le refus de prolonger le parlement actuel, refus qui a fait avorter sa tentative d'éviter encore une fois les élections et la consultation du peuple.

La réunion des députés et candidats libéraux d'Ontario à Toronto, suscitée par la conscription, lui fut une amère déception. La convention de Winnipeg, organisée par son confident, Sir Clifford Sifton, se tourna nettement contre lui et sa politique.

Il fit faire des offres à nombre de libéraux et partout, sauf chez un ou deux personnages, ces offres furent repoussées avec mépris. Il tenta de ramener encore des libéraux de l'Ouest, MM. A. L. Sifton et Calder, qui lui répondirent franchement qu'ils ne l'accepteraient jamais comme chef.

Alors M. Borden appelle à son secours tous les chevaliers d'industrie du pays et va même demander de l'aide à Lord Northcliffe, importé de Washington tout exprès. Le temps s'écoule; il veut à toute force s'assurer les élections qu'il ne peut éviter et il a recours à la règle de clôture pour faire passer les mesures qui lui permettront de fausser le verdict populaire: le bill du C. N. R., qui lui fournit les fonds électoraux; et la loi des élections en temps de guerre, qui bouleverse à son profit tout notre système électoral.

Sa nervosité est tellement surexcitée, qu'il ne veut pas même donner à la Chambre le temps de discuter cette fameuse loi électorale.

Et pendant que Sir Robert Borden s'agit ainsi, met en oeuvre toutes ses ressources, légitimes ou frauduleuses, parcourt, personnellement ou par ses agents, tout le pays de l'Atlantique au Pacifique; fait appel, tantôt au patriotisme, tantôt à la cupidité, tantôt à la menace; pendant que ses agents, on commence à en avoir la preuve, excitent les esprits dans la province de Québec pour mieux soulever les provinces anglaises; pendant que Sir Robert Borden et ses complices s'évertuent ainsi, que fait Sir Wilfrid Laurier?

Sérénement, solidement appuyé sur un principe dont il a fait la base de sa politique, Sir Wilfrid Laurier laisse ses adversaires se morfondre autour de lui. Pas une démarche, pas un geste. Il reste tranquillement chez lui ou va à la Chambre remplir ses devoirs de député et de chef de parti, et n'oppose à toutes ces intrigues dont il se rit, que la formule succincte de sa politique: **Consultez le peuple!**

Et de toutes parts, le peuple émerveillé de ce calme, de cette immuable sérénité, de cette puissance qui n'a qu'à s'affirmer pour être inébranlable, le peuple l'acclame, tend les bras vers lui et comme on l'entend tous les jours maintenant aux conventions libérales de l'Ontario, clame avec enthousiasme sa confiance en Sir Wilfrid Laurier!

Les majorités qui s'effacent

LES LOIS DU PAYS SONT MAINTENANT FAITES PAR UNE MINORITE DE DEPUTES.

Il est grand temps, pour Sir Robert Borden et son parti, que la session prenne fin. On comprend combien le premier ministre désire ardemment pouvoir proroger les Chambres et se débarrasser de ces critiques impitoyables qui, pièce à pièce, morceau par morceau, lui démolissent sa majorité.

Dans ces dernières semaines, les mesures du gouvernement, ne sont plus adoptées dans les deux Chambres que par des majorités dérisoires—et même par des majorités inférieures au nombre des abstentions.

C'est évidemment une minorité du parlement qui fait en ce moment les lois, et qui les fait à la vapeur, au moyen du règlement de clôture, sans se soucier de la plus simple décence, du plus vulgaire respect de la démocratie.

Des majorités qui tombent de 45, chiffre normal, à 20, puis à 17, à 13 et tout dernièrement encore à 8, sur une demande d'application du règlement de clôture, ne peuvent manquer, un jour ou l'autre, de disparaître complètement et de laisser le gouvernement avec un vote de non-confiance sur le dos.

Lorsque des lois aussi suprêmement importantes que celles du C. N. R., des élections en temps de guerre, etc., sont adoptées par des majorités sans cesse décroissantes, il est évidemment temps que le gouvernement s'en aille ou que la Chambre soit renouvelée.

Les conservateurs eux-mêmes ont conscience de la mauvaise impression produite dans le public par cette diminution successive constante du chiffre des majorités du gouvernement.

Hier, la "Gazette", en disait: "Lors du vote, hier, à la Chambre des Communes, sur l'application de la clôture, il y a eu 43 votes contre 35. Le nombre total des députés qui ont exprimé leur vote a été de 78, soit un peu plus d'un tiers de ce qui devrait être le chiffre normal des députés présents. Cette situation ne fait pas honneur à la Chambre. Des mesures sérieuses comme celles qui sont actuellement devant le parlement, devraient avoir le concours moral d'une majorité absolue de la Chambre."

La "Gazette", a raison. La loi des élections en temps de guerre va être adoptée par le vote d'une cinquantaine de députés sur deux cent vingt-un. A qui la faute?

Et quel respect peut-on imposer à l'opinion publique pour des lois adoptées dans ces conditions?

La parole de Sir Robert Borden

ON NE PEUT PLUS S'Y FIER.

Un confrère, partisan du suffrage féminin, s'émeut de ce que Sir Robert Borden, dans son bill des élections de guerre, n'a pas donné le droit de suffrage à toutes les femmes, à l'égalité des hommes.

Mais, en bon conservateur, il se console de cette pensée que le premier ministre s'est engagé personnellement, à accorder l'égalité du suffrage féminin après la guerre.

Il compte, le pauvre homme, sur la parole de Sir Robert Borden. Il est sûr, évidemment, pour accepter une paix quelconque sur la parole du Kaiser.

Le Kaiser, en effet, tient toujours sa parole, tant que ses intérêts n'en sont pas contrariés. Mais dame, vous comprenez que, du moment où il a intérêt à "repréndre" sa parole, la "repréndre". Car, comme il n'a qu'une parole, s'il ne la "repréndre" pas— il n'en aurait plus.

C'est absolument le cas de M. Borden. N'avait-il pas donné sa parole qu'il n'y aurait pas de conscription? N'avait-il pas donné sa parole qu'il ne ferait pas de politique de parti?

N'avait-il pas, avant d'obtenir l'assentiment de Sir Wilfrid Laurier à la prolongation du terme du parlement, au commencement de 1916, pris l'engagement de ne pas déranger la force respective des partis au parlement; engagement qui a obtenu du parti libéral qu'il s'abstint de certaines élections partielles, où il avait toutes les chances de réussir?

Mais pourquoi vouloir énumérer en détail ces manquements à sa parole? N'avait-il pas, en prenant le pouvoir, en octobre 1911, prêté serment qu'il administrerait honnêtement les affaires du pays? Et c'est à la parole de cet homme-là que le naïf confrère demande au public, surtout aux partisans du suffrage féminin, de s'en rapporter en toute confiance?

N'est-ce pas comme si l'on demandait au public de se fier à l'honnêteté politique de M. Robert Rogers, au nationalisme de M. Sévigny; aux "trous de balles" de M. Blondin, au désintéressement de l'ex-colonel J. Wesley Allison, à la pureté de conscience de Sir Rodmond Roblin, à la vertu de Messaline?

Sir Robert Borden veut donner, en temps de guerre, le droit de vote aux femmes qui ont un membre de leur famille au front, parce qu'il croit que ces femmes voudront que d'autres femmes partagent leur anxiété, leurs angoisses ou leur deuil.

Le résultat dira si ce calcul psychologique est exact. Nous ne le croyons pas, car il nous semble être de la psychologie à la prussienne.

Mais, dans tous les cas, il n'a qu'un but: se faire remettre au pouvoir; et tout le reste, la question du suffrage ou la parole donnée, il s'en occupe comme de sa première chemise!

Le contrôle des vivres

ET LE PATRIOTISME DU GOUVERNEMENT BORDEN.

L'aveu du gouvernement Borden est formel. Le contrôleur des vivres, M. Hanna, n'a reçu qu'une mission: économiser les vivres pour les besoins des Alliés. Les besoins du peuple canadien ne lui sont d'aucun intérêt.

Ce qui veut dire que le gouvernement Borden veut laisser à la spéculation toute la latitude possible pour écorcher vifs, non seulement le peuple canadien, mais aussi les peuples alliés. Et c'est peut-être, au fond, l'un des moyens qu'il songe à utiliser pour la conservation des vivres, que de les laisser monter à un prix trop élevé pour que le commun du peuple, les ouvriers, les commis, les gagne-petits, puissent en consommer à leur faim.

Triste conséquence de la mentalité aristocrate du groupe d'intérêts qui nous gouverne! La cherté de la vie deviendrait un but parce que, suivant la formule bien connue en économie politique, la consommation est en raison directe des prix.

Plus le pain et la viande seront chers, moins on en consommera au Canada et plus il en restera pour l'exportation.

Le même raisonnement pourrait, évidemment, s'appliquer aux consommateurs des pays alliés et leurs gouvernements pourraient leur dire, comme nous le dit M. Hanna: Mangez moins.

Seulement, les gouvernements alliés sont des démocraties et placent les intérêts du peuple avant ceux des accapareurs et des exploités. Ils ont fixé un prix maximum à ces aliments et leurs peuples paient moins cher leurs vivres que nous ne les payons ici, où nous les produisons.

Mais comme ils ne contrôlent pas la production, comme pourrait le contrôler notre propre gouvernement, les gouvernements alliés sont forcés, par l'inertie criminelle de nos gouvernants, d'acheter eux-mêmes les vivres à des prix exorbitants, pour les revendre à perte aux distributeurs de leur pays.

Lord Rhondda, le contrôleur des vivres en Angleterre, a déclaré que le gouvernement impérial consacre chaque année \$200,000,000, à payer cette différence entre le prix d'achat et celui que paient les distributeurs.

Ces deux cents millions de dollars sont arrachés au trésor impérial, pour le bénéfice de nos accapareurs, de nos meuniers, de nos fabricants de conserves, de nos propriétaires de glaciers, avec la complicité voulue du gouvernement Borden.

M. Hanna le sait; il l'a avoué lui-même, pour expliquer comment le pain et la viande à Londres coûtent moins cher qu'à Montréal. Et il ne lui vient pas à l'idée, il ne vient pas à l'idée du gouvernement Borden, d'épargner au trésor impérial \$200,000,000 par année — et en proportion aux consommateurs canadiens — en fixant un prix raisonnable au-delà duquel nos accapareurs ne pourraient vendre à l'étranger, pas plus qu'au Canada!

Voilà la mesure exacte du PATRIOTISME du gouvernement Borden.

D'un trait de plume, ces gens-là pourraient économiser au gouvernement impérial deux cents millions et probablement autant aux consommateurs canadiens.

Et ils ne le font pas. Pourquoi? Pour ne pas diminuer les profits — qui se comptent par millions — des accapareurs, des trusts et des monopoles à qui ils sont vendus!

La Loi Electorale

"Il ne faut pas d'élections!" répétait le gouvernement Borden depuis que son odieux record l'avait à tout jamais compromis aux yeux du public.

Mais puisqu'il ne peut indéfiniment éviter les élections, il se dit maintenant: "Ne laissons voter que les électeurs que je soupçonne favorables à ma cause".

Une Explication

Sir Robert Borden a déclaré en Chambre qu'il se crovait injustifié de refuser le droit de vote à ceux qui sont soustraits à l'application de la loi de conscription.

Monseigneur George Gauthier

Vice-recteur de l'Université Laval à Montréal

Nos lecteurs ont appris avec une vive satisfaction la nomination de Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, aux hautes fonctions de vice-recteur de l'Université Laval à Montréal.

Monseigneur Gauthier, par sa profonde érudition, sa haute culture et la largeur de sa mentalité, sera bien à sa place à la tête de notre université canadienne-française à Montréal. Nous félicitons très sincèrement nos jeunes universitaires d'avoir à leur tête un prélat aussi distingué et si nous l'osions, nous aurions l'honneur de féliciter aussi Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal de cette heureuse nomination.

Sous cette nouvelle direction, nous croyons pouvoir prédire pour notre université canadienne-française de nouveaux et toujours plus importants développements dans la sphère où s'exerce son incomparable utilité; et un épanouissement parmi nos hommes des professions libérales qu'elle est appelée à former, de la largeur d'idées qui caractérise si heureusement son nouveau vice-recteur.

Complet

L'oeuvre du gouvernement Borden se complète: ne pouvant éviter les élections, il les a préparées de son mieux.

Il a fait adopter la conscription, afin de soulever les préjugés; le bill du C.N.R. afin d'avoir des fonds électoraux; et le bill de la franchise afin de faire voter ceux qu'il croit favorables à la politique.

LE DROIT DE TOUTE FEMME

A toute femme appartient le droit de jouir d'une bonne santé, d'une vie active et heureuse, cependant, neuf sur dix souffrent terriblement pendant des années, ordinairement de quelque forme de pauvreté de sang. Voilà pourquoi l'on voit de tous les côtés des joues pâles et maigres, des yeux sans vie et des physionomies abattues — signes certains de maux de tête, de faiblesse dorsale, de membres qui font souffrir et de santé incertaine. Toutes les femmes faibles et qui souffrent devraient conquérir le droit d'être bien portantes en rafraichissant leur corps fatigué avec le sang nouveau, riche et rouge qui les transforme promptement en femmes jolies et en santé. Ce sang nouveau, riche et rouge est fourni abondamment par les Pilules Roses de Dr Williams qui atteignent chaque organe et chaque nerf du corps.

Grâce à l'emploi de ces pilules, des milliers de femmes ont été promptement guéries alors qu'elles souffraient d'anémie, d'indigestion, de palpitation du coeur, de rhumatisme, de faiblesse générale, et de ces maladies propres aux femmes. Il n'y a pas une partie dans ce vaste Dominion où vous ne trouvez pas quelque personne souffrante qui n'ait retrouvé santé et force, grâce à l'emploi des Pilules Roses de Dr Williams, et c'est la raison pour laquelle ces pilules ont été un remède domestique favori depuis plus d'une génération. Si vous souffrez et si vous faites un essai judicieux de ces pilules, vous trouverez une santé nouvelle et le bonheur dans leur emploi. Vous pouvez acheter des Pilules Roses de Dr Williams chez tous les marchands de remèdes, ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 139-1-g

Le Principe

Le suffrage limité des femmes, telle est la concession faite par M. Borden aux réclamations des féministes.

Loi de poser là un nouveau principe, le gouvernement le viole au profit d'une caste privilégiée et pour augmenter ses chances électorales.

Le cas Sifton

"Sir Clifford" Sifton recueille des contradicteurs qui affirment que ce millionnaire trafiquant des chevaux de guerre était d'abord favorable à la politique du referendum et qu'il a suffi d'une nuit, — une de celles qui portent conseil, — pour le faire changer d'avis.

Nous n'avions plus besoin de documents nouveaux pour apprécier le caractère d'un Sifton: mais ceux-ci s'ajoutent au dossier.

Notre Représentation

Sous le régime Borden, la province de Québec a été méconnée, dépouillée, honnie.

De la représentation à laquelle nous avons droit dans le cabinet fédéral, il ne nous reste qu'un titulaire actif, et c'est le déplorable Sévigny.

Ces Sauveurs

Les sauveurs d'empire, comme Flavelle, Graham et Sifton, ont retiré de la guerre et des titres et des millions.

Il n'est pas étonnant qu'ils traitent de mauvais patriotes ceux qui s'opposent à ce que leur bonne fortune continue.

GUERISON DE LA HERNIE

par le PIPASO-PAIN DE STUART signifie que vous pouvez jeter au loin les bandages douloureux... (Texte partiellement illisible)

"Je ne pouvais rien manger tant ma digestion était mauvaise. Aujourd'hui, je mange ce que je veux; je suis en santé parce que j'ai pris des PILULES MORO."

"Grâce aux conseils du médecin de la Compagnie Médicale Moro et aux bons effets des PILULES MORO, ma digestion se fait bien et ma santé est bonne."



M. A. BRUNEAU

Les malaises de l'estomac doivent toujours être traités sérieusement, d'abord parce qu'ils font de plus en plus souffrir, ensuite parce qu'ils amènent promptement un dépérissement général, conséquence de la perversion d'une fonction importante entre toutes: la digestion.

L'estomac souffre de plusieurs façons. Ce sont des digestions lentes, lourdes, pénibles, avec des tiraillements et des crampes d'estomac. Ce sont des aigreurs, des acidités, avec une sensation de brûlure épouvantable, quelquefois des vomissements et des renvois fétides. La région de l'estomac est empâtée, douloureuse, très sensible à la pression et les élançements vont jusque du côté du coeur, des poumons et de l'intestin.

L'estomac est un organe qui sécrète continuellement un liquide, le suc gastrique. C'est une cavité où la fermentation est continue, constante, perpétuelle. Si la fermentation est viciée, voilà l'estomac malade. S'il fermente trop, c'est la dyspepsie acide. S'il ne fermente pas assez c'est la dyspepsie lourde.

L'essentiel est donc de contrôler cette fermentation et, à cette fin, il n'est pas de remède plus efficace que les Pilules Moro qui sont un purificateur, un régulateur par excellence.

Les Pilules Moro développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac, de même que tous les autres organes, au lieu de l'affaiblir comme font tous les autres remèdes.

Les Pilules Moro sont donc un remède très précieux dans toutes les maladies de l'estomac et des milliers de témoignages, que nous possédons, comme les suivants, l'établissent sans contestation possible.

"Depuis très longtemps ma digestion me fatiguait beaucoup. J'en étais rendu à ne pouvoir presque plus rien manger; le mal de tête me faisait mourir et les douleurs d'estomac m'étouffaient. Je prenais tous les remèdes qu'on m'enseignait et j'étais découragé du peu de bien qu'ils me faisaient; j'étais décidé de tout mettre de côté, de ne plus me soigner, quand un ami m'assura que les Pilules Moro me feraient plus de bien que tout ce que j'avais employé déjà. J'en ai pris et aujourd'hui je suis en santé. Je mange tout ce que je veux et rien ne me fatigue." — M. Alexis Bruneau, 27 Mill, Putnam, Conn.

"Depuis un an, mon estomac et mes intestins fonctionnaient très mal. Je ne pouvais plus manger sans souffrir beaucoup; j'avais des étouffements, des gonflements, des maux de tête. Tout cela m'empêchait de dormir la nuit. Mes forces diminuaient et le travail me fatiguait beaucoup. Alarmé de mon état, je suis allé consulter le médecin de la Compagnie Médicale Moro et, grâce aux avis qui me furent donnés et aux Pilules Moro qui me furent prescrites, je pris du mieux bientôt et, après quelques mois de traitement, ma digestion se faisait bien et ma santé était bonne." — M. Alfred Bernier, 1489 rue St-Hubert, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No. 272 rue St-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir; le samedi jusqu'à 8 heures. Les hommes qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire; leur cas recevra aussi la plus grande attention.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

Les droits de la province

ET L'ADMINISTRATION BORDEN.

Nous avons eu l'occasion de faire constater à nos lecteurs combien le gouvernement Borden a réussi à mettre en pratique le sentiment exprimé par l'un de ses ministres: "To Hell with Quebec", en éliminant l'élément canadien-français, autant qu'il a pu, de toute participation à l'administration des affaires du pays.

Le "News" de Toronto, dont nous n'attendions pas, naturellement, plus de bonne foi, de "fair play", dans sa polémique, nous représente comme basant notre hostilité au ministère Borden sur cet ostracisme et comme ne voyant dans la possession du pouvoir que l'occasion de placer les nôtres.

Nos lecteurs savent que ce n'est là, pour nous, qu'un symptôme de l'esprit qui anime nos gouvernants actuels et le "News", sait parfaitement qu'il fausse la vérité lorsqu'il dit: "Toute cette argumentation est un exemple de l'attitude du libéralisme français: Tout pour eux seuls!"

La province de Québec, par l'étendue de son territoire, sa richesse et sa population est l'une des principales provinces du Dominion. Elle a droit, par conséquent, à sa part proportionnelle dans l'administration du pays.

Sous le gouvernement Laurier, et même sous les gouvernements Macdonald, Abbott, Thompson, etc., depuis la confédération jusqu'à ces dernières années, les provinces de langue anglaise, l'Ontario entre autres, avaient légitimement une part prépondérante d'influence, tant dans le ministère que dans les hauts et bas emplois du service civil; mais la province de Québec était traitée, proportionnellement, sur le même pied.

Mais depuis 1911, depuis l'adoption du mot d'ordre: "To Hell with Quebec", notre province a été dépouillée sous un prétexte ou sous un autre, ou même sans prétexte, de tous les droits que les deux partis lui reconnaissaient autrefois. Et nous avons raison de nous en plaindre.

Encore une fois, la province de Québec est loin de réclamer tout pour elle seule, comme le prétend le "News", mais elle n'admet pas qu'on l'ostracise systématiquement et qu'on lui impose un régime obéissant exclusivement à la voix de Toronto

Mardi J. N. O.

Borden l'a voulu

QU'IL EN PORTE TOUTE LA RESPONSABILITE

On a longtemps considéré Sir Robert Borden comme un chef de parti—et de gouvernement—décoratif, érudit, de manières distinguées. On lui accordait une certaine honnêteté neutre à quoi répugnaient les affaires louches, s'il ne pouvait s'en dégager tout à fait, au moins il fermait les yeux pour ne pas les voir.

Les mieux disposés en sa faveur prétendaient que sa faiblesse de caractère le rendait impuissant à rien empêcher.

Cette légende a assez duré. M. Rogers, d'ailleurs, a donné le premier coup de marteau aux pieds d'argile de l'idole, en affirmant, dans sa lettre de démission, que M. Borden n'ignorait rien de ce qu'il avait fait "pour le parti".

Il est clair aujourd'hui, malgré le voile derrière lequel on a voulu le cacher, que Sir Robert Borden savait et approuvait tout ce qui se passait. Sa façade d'honnête et de pur politicien est brisée, il a été de toutes les conspirations contre la démocratie; il a mis le doigt dans toutes les turpitudes du gouvernement.

Nous le tenons donc et le public le tient comme nous responsable au premier chef, pour ne pas remonter au-delà de la présente session :

De ce défi à l'opinion publique et aux droits du peuple qu'est la loi de conscription votée sans referendum.

Du vol des millions que va coûter le Canadian Northern au trésor public et de la mise à la charge du pays tout entier du demi-milliard de dettes du réseau de MM. MacKenzie et Mann.

De l'infâme bill des élections en temps de guerre, qui vole à des citoyens canadiens leur droit le plus précieux, le droit de vote. Nous tenons, Sir Robert Borden pour un voleur public.

Et nous le traduisons à la barre du tribunal du peuple, le plus haut tribunal d'une démocratie.

Quoiqu'il puisse, par la force brutale de sa majorité, réussir à bourrer le jury de ses partisans et à éliminer tous ceux dont il a pu craindre la rectitude de jugement, nous le mettons en accusation devant le peuple convoqué aux polls.

Et il ne pourra échapper à la condamnation qu'il a si richement méritée, que s'il peut, impunément, voler les boîtes de scrutin.

Nous ne l'en croyons certes pas incapable, mais nos amis veilleront.

Jusqu'au fond !

LE GOUVERNEMENT BORDEN NE PEUT PLUS S'ARRETER

Une fois engagé sur la terrible pente qui mène au despotisme le plus odieux, le gouvernement Borden ne peut plus s'arrêter.

Soucieux uniquement de garder le pouvoir aux mains des concussionnaires et des exploitateurs qui pillent le trésor et le peuple, Sir Robert Borden a franchi, l'un après l'autre, tous les degrés, tous les échelons de cette descente fatale qui le conduit à l'abîme et où il approche une situation qui ne laissera bientôt plus d'autre recours au peuple que la révolte.

Il a exploité outrageusement le pays et l'empire, depuis la guerre, pour enrichir ses amis. Il a laissé perpétrer sous ses yeux les pires escroqueries.

Pour cacher les turpitudes de ses complices, pour détourner l'attention du peuple, et pour diviser ses adversaires, il a imaginé la conscription, que rien ne rendait nécessaire.

Pour éviter une reddition de compte aux électeurs, il a intrigué de la façon la plus indigne pour obtenir que les libéraux, ou au moins certains d'entre eux acceptent de partager la responsabilité de son administration criminelle et désastreuse.

N'ayant pu obtenir un prolongement de terme, il a commencé par remplir sa caisse électorale au moyen de l'achat du C. N. R.

Puis, inquiet malgré tout, de la réprobation universelle qui parvient à ses oreilles, si fermées qu'il les tienne à la voix du peuple, il a imaginé d'enlever leur droit de vote à ceux qu'il soupçonne de vouloir voter contre lui, et de bourrer les listes électorales d'autres électeurs qu'il croit lui être favorables.

Et pour arriver plus sûrement à toutes ces usurpations, à toutes ces escroqueries, à toute cette tyrannie, il n'a pas craint de bâillonner la voix de l'opposition libérale, à la Chambre et dans le pays.

C'est au moyen du règlement de clôture qu'il a fait adopter le bill du C. N. R., à la Chambre.

C'est au moyen de ce bâillon moderne qu'il a fait adopter la loi du vote des militaires.

C'est encore au moyen du bâillon sinistre inventé par Robert Rogers, le bandit manitobain, qu'il prétend manipuler à son gré les élections qu'il ne peut plus éviter.

Conçu dans l'hypocrisie et l'iniquité, le gouvernement Borden, après trois années d'administration en temps de paix, marquées par l'extravagance, la corruption, la ruine économique du pays, couronne une administration de guerre de trois ans, par le vol, la tyrannie, le bâillonement du parlement et de la presse, l'absolutisme et la violation du seul droit qui restait au peuple; son droit de vote aux élections.

Quel sera le châtiment de ces sinistres bandits ?

Des élections illégales?

UN POINT IMPORTANT SOULEVE PAR M. LE SENATEUR BEIQUÉ.

L'honorable sénateur Béique a soulevé au Sénat, à propos de la nouvelle loi du vote des soldats, une question de première importance, qui ne sera pas réglée par le vote du parlement ni par la sanction du gouverneur général.

Cette loi, affirme M. le sénateur Béique, est inconstitutionnelle dans les dispositions qui donnent le droit de suffrage au Canada à un certain nombre de soldats, engagés volontaires dans les troupes canadiennes, qui ne sont pas domiciliés au Canada et ne l'ont jamais été.

En effet, ces dispositions permettent à ces nouveaux électeurs de choisir eux-mêmes leur conscription électorale et la province où leur vote doit être compté.

Or, la loi constitutionnelle de 1867 établit formellement : que le nombre des députés de la province de Québec sera de 65 ; que les autres provinces auront droit à autant de députés que leur population contient de fois le quotient produit par la division de la population de la province de Québec par 65.

Par exemple, actuellement, le chiffre de la population de la province de Québec divisé par 65, donne un quotient de 32,000 environ et chacune des autres provinces a droit à autant de députés que le chiffre de sa population, au dernier recensement, contient de fois le nombre de 32,000.

Ainsi la loi constitutionnelle, qui est un statut impérial et ne peut être modifiée que par le parlement impérial, fixe le nombre

des députés de chaque province d'après la proportion de sa population à celle de la province de Québec.

Or la loi du vote des soldats, qui donne le droit de vote à environ 15,000 personnes qui n'ont jamais eu de domicile au Canada et leur permet de faire compter ce vote dans la province qu'il leur plaira, fausse complètement cette proportion et détruit tout le système établi, qui a pour base la représentation proportionnelle à la population.

La majorité du Sénat n'a pas voulu tenir compte de cette objection et, d'après la réponse qu'y a faite le "leader" du gouvernement, Sir James Lougheed, il est même douteux qu'il en ait compris la portée.

Mais, comme nous le disions, cela ne règle pas la question et il est possible que les tribunaux en soient saisis.

Et il pourrait arriver—nous ne voulons pas prédire que cela arrivera—qu'une contestation devant les tribunaux s'ensuive qui, si elle réussissait, pourrait entacher d'illégalité, non seulement les prochaines élections, mais toute la législation du prochain parlement.

La simple possibilité de ces conséquences, signalées par M. le sénateur Béique, une autorité en droit constitutionnel, méritait plus d'attention de la part du gouvernement et surtout du Ministère de la Justice.

Mais une illégalité de plus ou de moins, ce n'est pas ce qui pouvait faire reculer ce gouvernement autocrate, qui se croit établi de droit divin pour administrer le Canada à son caprice.

Le brigandage des votes

LA DERNIERE PROFANATION DU MINISTERE BORDEN.

Sir Robert Borden prétend que le temps de guerre excuse tous les attentats à la liberté. Tragique hypocrisie ! Il y a une situation de guerre qui, en effet, peut excuser certaines restrictions aux libertés civiles. C'est lorsque l'ennemi est aux portes et que le salut de la patrie exige le concours actif de tous les citoyens, de tout âge et de tout sexe. C'est au moment du danger suprême qui justifie la substitution de la loi martiale, de l'état de siège, au régime de l'ordre civil. En sommes-nous là ?

Si nous en étions là, la loi martiale eut été proclamée ; car elle ne peut être appliquée sans proclamation de l'autorité souveraine ; non pas du ministre, mais du représentant officiel du souverain, qui est en même temps commandant en chef des forces canadiennes de terre et de mer.

En dehors de cet état de danger immédiat, personne n'a le droit de priver le peuple, les citoyens des droits fondamentaux qui assurent leurs libertés.

Jamais on a vu plus sinistre comédie, plus sordide tragédie, que celle qui se joue en ce moment à Ottawa, et qui vise à fausser le verdict du peuple... pour assurer le maintien au pouvoir de sir Robert Borden et de la bande de forbans qui s'attache aux basques de son habit.

Il y a du danger, un danger imminent, certes, mais ce n'est pas le pays que menace ce danger, c'est la troupe de brigands qui pille le trésor public et exploite sans merci les particuliers. Ce qui est menacé pour Sir Robert Borden, et ce que le gouvernement veut couvrir par sa loi électorale de guerre, c'est le vol public, pratiqué sous ses yeux et avec sa complicité au moins tacite ; c'est le vol particulier, que M. Borden laisse commettre par les accapareurs et les affameurs du peuple ; c'est l'immense patronage où se vautrent tous les amis du pouvoir.

Et pour sauver tout cela, le gouvernement ne craint pas de porter une main insolente et criminelle sur le droit le plus sacré du peuple, sur la seule sauvegarde qu'il ait contre la dictature et la tyrannie, sur le droit de vote des citoyens !

Sous prétexte de danger imminent pour la patrie, danger qui n'existe pas et qu'on n'a pas même essayé de démontrer, M. Borden porte la main sur l'arche sainte ; et, comme tous les profanateurs du temple qui l'ont précédé, il mérite de tomber foudroyé sous le mépris et le ressentiment populaire.

LA CONSTRUCTION QUI SE POURSUIT SUR NOS CHEMINS PROVINCIAUX

La nécessité d'un liant de surface sur le Boulevard Edouard VII. — La reconstruction de la route Laprairie. — De grandes améliorations ont été faites depuis une couple d'années. — Pour les touristes.

Au cours de l'été, en dépit des conditions existantes, une certaine somme de travaux de voirie ont encore été exécutés dans différentes sections de la province de Québec. Toutefois, c'est encore particulièrement aux environs de la métropole canadienne que les travaux les plus considérables ont été accomplis. Quelques contrats ont été accordés le printemps dernier ou plus récemment par le ministère de la voirie provinciale ou différents conseils municipaux, ne sont pas encore complètement terminés et des équipes d'ouvriers travaillent actuellement, ici et là, avec la plus grande activité, pour les parfaire. Voici quelques détails que nous avons pu nous procurer sur ce qui se passe sur nos chemins publics ainsi que quelques notes sur le tourisme, qui nous sont transmises par M. George A. McNamee, secrétaire trésorier de l'Automobile Club of Canada.

LE CHEMIN DE LAPRAIRIE

Notre représentant s'est rendu, récemment, sur la section du boulevard Edouard VII, comprise entre les municipalités de St-Lambert et de Laprairie. Là, comme nous l'avons déjà annoncé, une cinquantaine d'ouvriers de la compagnie Quinlan et Robertson, sous la surveillance immédiate de M. Janin, ingénieur civil, ont commencé à préparer les travaux plus considérables qui seront entrepris dès aujourd'hui, alors qu'un bien plus grand nombre de travailleurs seront employés. Les murs de pierre, de chaque côté de la chaussée, destinée à recevoir la fondation de la route permanente, vont être renforcés, la route et le pont élargis à 24 pieds au lieu de 16 et, la route une fois terminée, sera recouverte d'une couche de surface bitumineuse de trois pouces d'épaisseur, le tout installé sur fondation en béton. Les nouveaux entrepreneurs déclarent que d'ici à quelques jours ils emploieront de 300 à 400 hommes sur ces travaux qui, disent-ils, seront terminés complètement avant la fin de l'automne.

DIFFICULTES A SURMONTER

Un des contremaîtres que nous avons rencontré sur les lieux, nous a déclaré que l'on rencontre beaucoup de difficultés à trouver sous les maçonneries dont on a besoin pour car-

faire les travaux, sur la route de Laprairie. Un très grand nombre d'hommes habitant les municipalités environnantes qui, le printemps dernier, ont travaillé là pour le compte de la compagnie Carleton Construction, d'Ottawa, n'ont pas encore retiré leur plein salaire et, bien qu'il s'agisse maintenant d'un tout autre contrat qui n'a rien à faire avec le précédent, ils refusent aujourd'hui de travailler au même endroit. Ce fait aurait été signalé aux officiers du département des Travaux Publics qui, dit-on, prendra les moyens voulus pour que ces travailleurs soient payés le plus tôt possible.

UN BESOIN URGENT

Les touristes qui voyagent sur le boulevard national se plaignent amèrement de l'état déplorable dans lequel se trouve la route comprise entre le pont Victoria et la section appartenant au gouvernement fédéral. En effet, cette partie du boulevard, depuis qu'elle a été construite, il y a un peu plus de trois ans, semble avoir été abandonnée. La couche de surface est complètement disparue, laissant la pierre concassée à découvert. Cela est très dangereux pour les pieds des chevaux et néfaste aux pneus des automobiles. En quelques endroits, on a bien rempli de pierres et de matières bitumineuses certains trous trop profonds, mais la route continue à se désagréger et s'en va en ruine. Entre Lacolle et Laprairie, le gouvernement provincial, cette année, a fait appliquer une bonne couche d'un liant bitumineux qui conserve le bon état du chemin et en assure la conservation tout en réduisant considérablement l'entretien. C'est exactement ce qu'il faut actuellement à cette section entre le pont Victoria et le mur de revêtement, mais la route, avant d'être bien roulée et les cavités remplies, il est à espérer que le ministère des bonnes routes de notre province, prêtera son attention immédiate à cet état de choses et éliminera une grande détérioration de ce chemin.

SUR LE PONT VICTORIA

Le secrétaire de l'Automobile Club of Canada attire l'attention des autorités du Grand-Tronc, sur l'état du pontage destiné aux voitures, sur le pont Victoria. Recem-



Le chat est enfin sorti du sac.

(«Le Mois Libéral», août 1917.)

Par la Clôture

C'est par la clôture et après une discussion d'un ou deux jours que le gouvernement, qui n'a aucun mandat du peuple, fait adopter toutes ses mesures autocratiques, sans le moindre souci du sentiment populaire. Le tsar a pu être envoyé en Sibérie, mais l'esprit de son régime a passé au Canada.

Leur "Conscience"

Les deux transfuges Guthrie et Clark, ex-libéraux dont le parti est enfin soulagé, continuent de voter avec le gouvernement Borden sur toutes ses mesures. Leur "conscience" leur dictait de voter contre le referendum; et quelque autre viscère les pousse à voter pour le C.N.R., la clôture et le bill électorale.

Le Vote Exclusif

Après avoir annoncé qu'il accorderait le droit de suffrage aux femmes (et reçu à cet effet les compliments du Dr Clark), M. Borden limite maintenant ce droit à une classe de femmes, — les parentes des soldats, — qu'il croit favorables à la conscription. Il n'y a plus pour lui qu'un pas à franchir dans le cynisme: c'est de passer à la construction exactement en faveur des candidats torys seront comptés.

L'usage des Poudres de Miller pour les Vers donne la santé aux enfants en autant que le mal vient des vers. Une grande proportion de la mortalité chez les enfants est due aux vers. Ces derniers sapent la vigueur des bébés qui deviennent incapables de soutenir la lutte pour la vie et succombent de faiblesse. Cette préparation promet et donne la santé. 26-1-g

Plus de gouvernement populaire

Le gouvernement a la fièvre de faire adopter ses mesures au plus tôt ; et il ne souffre même pas la discussion sur les bills tyranniques et scandaleux qui se succèdent à Ottawa. Toute conception d'un gouvernement démocratique et responsable est disparue de la capitale ; c'est un groupe de despotes qui gouvernent au profit de la haute finance tory et qui veulent se maintenir au pouvoir en limitant le droit de vote à une caste.

Pour retenir le pouvoir

Pour rien au monde, M. Borden ne veut consulter le peuple, ni par referendum, ni par voie d'élections ; et s'il le pouvait, il établirait une monarchie de petits rois conservateurs. Mais, comme il peut être tout de même forcé de venir devant le peuple, M. Borden prend ses précautions ; et avec un cynisme qui n'a pas d'exemple dans notre histoire, il retranche ou il ajoute aux listes électorales selon les avantages qu'il prévoit pour son parti et sa caste.

La Clôture

Dans la crainte que quelque événement imprévu ne vienne retarder les travaux de la session et prolonger celle-ci jusqu'au terme, le 7 octobre, le gouvernement impatient parle d'imposer la clôture après quelques heures seulement de discussion sur les mesures les plus contentieuses que le parlement ait connues.

C'est le monde à l'envers dans la boutique Borden : le premier ministre veut révolutionner le mode électoral à son profit et il voudrait par-dessus le marché que l'opposition accepte... avec reconnaissance. 26-1-g

Cette Intervention

Il serait intéressant d'éclaircir le rôle joué par cet agent fédéral Desjardins, dans l'affaire des dynamitards, que Tremblay a accusé de les avoir incités à piller les arsenaux et à se munir d'armes.

L'affaire est des plus complexes; et l'intervention d'un officier fédéral, un fonctionnaire du gouvernement Borden, qui, selon l'un d'eux, encourageait les dynamitards à leur œuvre, ouvre la porte à bien des hypothèses.

Le Seul But

Les journaux torys font des efforts prodigieux pour justifier aux yeux du peuple leur nouveau bill électoral. La chose est pourtant claire: le gouvernement Borden ayant fondé tout son espoir sur la conscription s'applique maintenant à multiplier les votes de ceux qu'il croit favorables à la mesure, et à restreindre les autres.

Toujours pour l'empire

On continue dans les rangs torys d'agiter le drapeau et de mettre toutes les iniquités du parti tory à l'abri du patriotisme. C'est le jeu de 1911: c'est pour sauver l'empire que les biens ne voulaient pas de la réciprocité, qu'ils sont forcés d'adopter aujourd'hui, et c'est pour sauver l'empire qu'ils achètent maintenant le C.N.R.

A sa façon

Consulter le peuple ! c'est la dernière chose à laquelle l'autocrate Borden se résignerait. Et s'il est forcé de le faire, ce sera sur des listes préparées par lui, multipliant de toute la parenté le vote de la caste militaire, et privant de leur droit des centaines de mille sujets canadiens.

Pourquoi le Canada ?

Ni en Australie, ni en Afrique du Sud, ni aux Indes, on n'a jugé déloyaux ceux qui ont préconisé le service volontaire comme le meilleur moyen de participation.

Mais le Canada, gouverné par les requins de Toronto, suit une autre politique ; et pour la maintenir, M. Borden et ses amis sont prêts à voler l'élection, en manipulant le vote populaire à son gré.

Nous y arrivons

Pendant que l'on foule aux pieds les droits populaires les plus sacrés, la maladministration et le gaspillage continuent de régner à Ottawa. Nos finances sont dans un état précaire ; notre crédit s'affaiblit chaque mois ; et s'il n'y a bientôt un changement de régime, nous marchons vers la banqueroute invoquée par M. Meighen dans un moment d'exaltation jingoïste.

Les deux chefs

Tandis que M. Borden s'agit par l'intrigue et cherche à se maintenir par les compromissions et les mesures de toute sorte, le prestige de Laurier s'affirme et s'accroît par la dignité et la sérénité même de son attitude. Laurier commande à l'opinion publique ; Borden cherche à l'ignorer, à la méconnaître ou à la morceler par les plus iniques procédés.

Si enracinés que soient les cers et verrous, ils cèdent devant l'Anti-Cor de Holloway si l'on s'en sert d'après la direction. 26-1-g

L'OPPOSITION LIBERALE DENONCE COMME LA PLUS GRANDE INFAMIE LA LOI DES ELECTIONS EN TEMPS DE GUERRE

LA LOI DE CONSCRIPTION SERA APPLIQUEE AU PLUS TARD VERS LE PREMIER OCTOBRE

"Cette loi est autocratique, anti-britannique, despotique," dit M. Neely. — "Elle atteint le faite de la vilénie," déclare l'hon. F. Oliver. — "Elle est digne d'une bande d'aliénés et d'un Kaiser," affirme M. L.-J. Gauthier. — "C'est le plus bel échantillon de prussianisme," répète M. J. A. C. Ethier

MM. GUTHRIE ET TURRIF SONT DENONCES PAR M. NEELY COMME DE FAUX LIBERAUX, QUI ONT AIDE AU GOUVERNEMENT A TROMPER LA BONNE FOI DES LIBERAUX CONSCRIPTIONNISTES

M. D. MACKENZIE MET EN GARDE LE DEPUTE WEICHEL CONTRE LES PROMESSES DE M. BORDEN ET RAPPELLE COMBIEN DE FOIS LE PREMIER MINISTRE A MANQUE A SA PAROLE

Au Col. Currie, qui dit que Sir Wilfrid Laurier préfère être acclamé par les dynamitaris, ce dernier répond que, bien au contraire, quelques-uns ont crié "A bas Laurier!" et que leur chef, Elie Lalumière, fut un des agents électoraux du gouvernement

Tribune de la Presse
Ottawa, 14.

Dès le commencement de la séance, le premier ministre propose que le débat sur la troisième lecture commence et finisse aujourd'hui. Le vote est pris et donne comme résultat: Pour, 55; contre, 32. MM. Guthrie et Turriff votent avec le gouvernement.

LE BILL DES ELECTIONS A UNE MAJORITE DE 20

Ottawa, 14. — Le vote est pris à deux heures et dix sur l'amendement de M. Neely. Le résultat donne 33 pour et 53 contre. Le vote sur le bill donne 53 pour et 32 contre. M. Barrette vote contre le gouvernement. MM. MacLean de Sunbury, Champagne et Guthrie votent avec le gouvernement. M. Turriff vote en faveur de l'amendement et contre le bill.

Le gouvernement a toujours travaillé à la division des races dans l'intérêt d'un parti. Le résultat de cette politique a été de ramener le pays vingt ans en arrière. Le Canada est composé de divers éléments qui doivent être unis si l'on veut créer un Canada grand, uni et prospère.

C'est trop donner d'importance et d'influence aux soldats, c'est vouloir créer une caste militaire qui dirigera les gouvernements. La France est fière de ses soldats; ils sont tous des héros, d'après les lois françaises, cependant, les soldats n'ont le droit de vote ni en temps de paix ni en temps de guerre, ni eux ni leurs parents n'ont d'influence politique. C'est une mesure très sage, car le gouvernement doit contrôler l'armée et non être contrôlé par elle.

Le député d'Edmonton regrette de voir que le gouvernement ne travaille pas à l'union des divers éléments du Canada. Sir Wilfrid Laurier a travaillé pour l'unité du Canada pendant les longues années qu'il a été au pouvoir, mais il est regrettable de voir que cette politique n'a pas continué.

Le gouvernement a un raffinement de prussianisme: on enlève le droit de vote à une classe de citoyens en leur disant qu'on leur rend service. Le parti troy s'imagine qu'il a reçu un droit divin pour administrer les affaires du pays. S'il le pouvait, il ferait inscrire dans les statuts une loi défendant à tout autre parti de monter au pouvoir.

La partie la plus inique du bill est celle où les Allemands et les Autrichiens naturalisés sont privés du droit de vote. Par cette loi le gouvernement déchire les serments les plus solennels. Ces étrangers sont venus au pays pour y respirer l'air de la liberté et on met en doute leur sincérité. Est-ce la une façon honnête de traiter les gens qui ont obtenu du gouvernement le droit de citoyenneté?

Le gouvernement actuel a toujours travaillé à la division des races dans l'intérêt d'un parti. Le résultat de cette politique a été de ramener le pays vingt ans en arrière. Le Canada est composé de divers éléments qui doivent être unis si l'on veut créer un Canada grand, uni et prospère.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Il est évident que ce bill est un stratagème pour gagner les élections. Mais le peuple n'a pas ces moyens. Il veut une lutte juste et honnête entre les deux partis. Mais l'adoption de ce bill marquera certainement la fin désespérée d'un gouvernement despotique.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

LES AUTORITES MILITAIRES SONT A METTRE LA DERNIERE MAIN A L'ORGANISATION DES TRIBUNAUX D'EXEMPTION. — LES CONSCRITS SERONT EN KHAKI POUR LES ELECTIONS

LA PROROGATION VIENDRA AU COURS DE LA SEMAINE PROCHAINE

UNE FOIS DE PLUS ON MET A JOUR LE CHANGEMENT D'ATTITUDE DE SIR CLIFFORD SIFTON SUR LA CONSCRIPTION

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 13. — Comme on le verra dans le rapport de la Chambre des Communes aujourd'hui, M. Neely a tiré au clair l'attitude de Sir Clifford Sifton, qui, aujourd'hui est le meilleur ami et agent du gouvernement. Sur la foi des déclarations de MM. Neely, Power et Kyte, Sir Sifton a proposé à M. Neely de se mettre à la tête des libéraux conscriptionnistes afin de les amener à suivre la politique de Laurier que Sir Clifford trouvait alors la seule conduite à suivre, dans l'intérêt du pays. C'était pendant le débat sur la conscription et quelques temps avant l'envoi de la lettre à M. Bostock.

M. Neely a mis au jour ces déclarations passées de Sir Clifford Sifton afin de montrer toute la bassesse d'un homme qui, quelques jours plus tard devait insulter celui qu'il considérait comme le sauveur du pays. Non seulement le gouvernement a acheté le silence de cet homme, mais de plus sa complicité. Mais le gouvernement ne pourra employer avec chaque électeur du Canada les moyens qui ont réussi à corrompre un homme qui fut déjà au sein d'un parti dont le passage au pouvoir a été synonyme de bien-être et de prospérité.

Il y a quelques semaines, un journal de Montréal, traitait d'échevelée une dépêche de votre correspondant annonçant que la loi de la conscription serait appliquée avant les élections générales et que les élections elles-mêmes seraient retardées et ne seraient probablement tenues qu'après le Jour de l'An. Les prédictions échevelées de votre correspondant verront dans quelques jours leur réalisation, car d'ici la fin du mois, l'installation des tribunaux locaux sera terminée d'un océan à l'autre et l'appel de la première classe sous les drapeaux sera proclamé dès les premiers jours d'octobre si non plus tôt.

On parle de plus en plus de la prorogation du parlement. Le gouvernement semble en avoir fixé la date pour jeudi ou vendredi prochain. A l'aide de la loi du bâillon, le gouvernement a fait passer à la vapeur des bills qui ne méritaient pas d'être adoptés par un parlement honnête. C'est pourquoi l'opposition a pris jusqu'au bout la défense des droits du peuple, que le gouvernement a juré d'opprimer.

La dernière iniquité se commettra demain (vendredi), alors que le gouvernement forcera les députés à voter le bill des élections en temps de guerre en troisième lecture.

Quand sera fixé la date des élections et quelle sera cette date? Le gouvernement ne peut le dire encore, mais une chose certaine c'est que l'administration actuelle reculera le plus loin possible cette date que le peuple canadien attend avec anxiété pour se débarrasser de la bande d'exploiteurs qui dirigent depuis plusieurs années les affaires du pays.

CE QU'ON DIT A LOUISEVILLE DE L'ATTITUDE DU "CANADA"

Nous sommes reconnaissants aux citoyens de Louiseville du témoignage d'estime qu'ils adressent au "CANADA", dans la communication qui suit; en même temps nous nous réjouissons de la dénonciation de la conduite tenue par M. Bellemare, qui n'a pas craint d'appuyer M. Borden dans l'achat du Canadien Nord. Voici ce qu'on nous écrit de Louiseville, en date du 12 septembre:

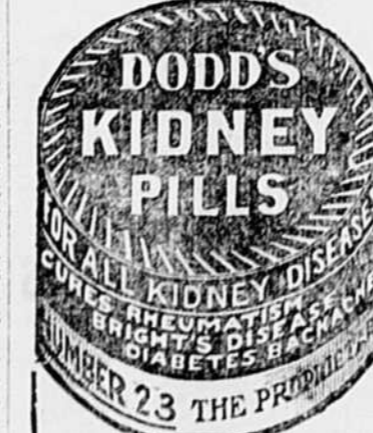
Un grand nombre de citoyens de cette ville pour ne pas dire toute la population, félicitent sincèrement le "CANADA" pour l'énergique défense de nos droits et de nos libertés qu'il a entreprise depuis le commencement du règne tyrannique de l'autocratie à Ottawa et nous dénonçons notre député M. Bellemare qui est venu nous faire croire qu'il serait le champion de la bonne cause maintenant—qu'il reprochait son chef Borden—mais, qui a tout de même suivi toute la belle bande quand il s'agit de l'achat du C. N. R., et de la loi des élections au programme.

Honte à ces Canadiens-français qui trahissent ainsi leur patrie.

LES TROUPES FRANÇAISES SUR LE FRONT SERBE REMPORTENT DE BRILLANTS SUCCES

PLUS DE 578 ENNEMIS SONT FAITS PRISONNIERS. — 49 CANONS SONT PRIS AINSI QUE MILLE FUSILS.

(Câble de la Presse Associée)



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maux de dos, diabète et mal de tête. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Le bill des élections en temps de guerre est digne de prussianisme, du kaiserisme et d'un gouvernement boche. La conduite du gouvernement salira l'histoire du gouvernement turpitudes.

LA CHAMBRE ETUDIE DES ESTIMES SUPPLEMENTAIRES

M. C. A. Wilson obtient une augmentation de \$100 par an aux employés du pénitencier qui ont un salaire de moins de \$1,000.

LA DEMANDE EN DIVORCE DE A. E. GORDON EST RENVOYEE A LA PROCHAINE SESSION. — LA SOCIETE DES VETERANS CANADIENS EST INCORPOREE

L'hon. Frank Oliver proteste encore contre l'interdiction des "Fiddlers" et en cite des passages pour montrer les gargillages de l'Angleterre

(Tribune de la Presse)

Ottawa, 17. — La partie la plus intéressante de la séance a été la discussion, sur la demande de divorce, de A. E. Gordon. Comme les détails de la discussion sont d'un caractère intime et secret, les journaux ne peuvent les rapporter. Le débat a été utile puisqu'il s'est terminé par le renvoi de la demande à la prochaine session, dû à une tactique habile de l'hon. M. Graham.

Au Sénat, le débat sur le bill des élections de guerre s'avance rapidement. Demain tout probablement, la Chambre Haute aura terminé l'étude de ce bill néfaste.

Rien n'empêche maintenant le parlement de proroger jeudi ou vendredi prochain. Aucune date cependant n'est encore fixée.

Au commencement de la séance, l'hon. M. Reid, qui remplace le ministre des Finances, absent, dépose sur la table de la Chambre une seconde liste d'estimes supplémentaires.

Le montant demandé s'élève à \$677,312. La plus grande partie de cette somme est demandée pour augmenter les commis des postes sur les chemins de fer.

Pour répondre à la demande de M. Wilson, le gouvernement a décidé de donner une augmentation de \$100 à tous les employés des pénitenciers dont le salaire ne s'élevait pas à \$1,000 au mois d'avril 1917.

Sir Wilfrid Laurier demande ensuite au ministre de la Milice le détail des pertes canadiennes durant la bataille de Lens. Sir Edward Kemp répond que les pertes totales s'élevaient à 7,586, dont 907 tués, 313 morts de blessures, 6,183 blessés, 151 prisonniers, 2 morts prisonniers, 145 manquants et 25 morts de maladie.

La Chambre se met ensuite à l'étude de la demande de divorce faite par A. E. Gordon. M. Stuebel présente un amendement que le bill du divorce de Gordon soit renvoyé au comité du divorce. Cet amendement est battu par un vote de 37 à 28. Tous les députés canadiens-français, le ministre de la Justice et plusieurs députés anglais votent en faveur de l'amendement.

M. Bennett, de Simcoe, présente ensuite un autre amendement déclarant que si le divorce est accordé à Gordon, celui-ci ne puisse se remarier. Cet amendement est mis hors d'ordre parce qu'il doit être présenté à la troisième lecture et non à la deuxième.

M. Carvell déclare qu'il a voté contre l'amendement mais qu'il votera aussi contre le bill. Il trouve insensé que le parlement soit appelé à se prononcer sur des cas de divorce. C'est l'affaire des juges et non des députés. La plupart des députés n'ont pas la preuve de la cause et pourtant ils sont appelés à rendre jugement. C'est absurde. Le député de Carleton dépose une motion de justice soit spécialement instituée pour étudier les demandes de divorce.

Le premier ministre déclare que tous les députés auront l'occasion d'approfondir les détails de la preuve en comité et si la preuve n'est pas satisfaisante, la Chambre renverra la cause au comité du divorce.

M. Bennett, de Simcoe, déclare avoir scruté la preuve et en être arrivé à la conclusion que le mari ne veut guère mieux que la femme et vice-versa.

M. MacDonald, de Picton, se déclare de l'avis de M. Carvell et demande que la cause soit renvoyée à des juges et qu'il en soit ainsi de toutes les demandes futures de divorce.

M. Kytte diffère d'opinion avec le député de Picton et déclare que le Parlement a le droit de donner un jugement sur une demande de divorce, puis qu'il n'y a rien de plus haut tribunal que le Parlement.

Le colonel Currie se déclare opposé à l'accord du divorce à Gordon, le seul but de cet homme, dit-il, est de s'exempter de payer \$800 de pension par année à sa femme.

M. Northrup, surnommé Northrup-le-divorce, à cause de sa lubie de populariser le divorce en rendant accessible à toutes les bourses, prend fait et cause pour M. Gordon et voue aux éternités Mme Gordon.

Mme a ses défenseurs, M. Morphy cite des détails de la preuve qui ne sont pas rapportables dans un journal et essaie de prouver que Mme Gordon est irréprochable.

M. Graham qui vient de lire la preuve déclare que M. Gordon ne mérite certainement pas voir ratifier sa demande par le Parlement.

M. Thoburn est très bien renseigné. Ne se contentant pas de lire les témoignages rendus, il est allé voir le demandeur et la défenderesse, il conclut de ses observations que M. Gordon a tous les droits de voir sa demande de divorce accordée.

La Chambre se forme ensuite en comité pour étudier les détails de la preuve, mais M. Graham propose que le comité lève séance avant même d'avoir commencé son travail. La proposition de M. Graham est remportée avec une majorité de trois voix.

Cette tactique renvoie la demande à la prochaine session. M. Bradbury demande ensuite l'incorporation de la Société des Vétérans Canadiens, soldats et marins. M. Bradbury donne quelques détails sur cette société qui a son siège principal à Winnipeg et dont les ramifications s'étendent à tous les points du Canada. Cette société est très vieille. Elle a été fondée après la révolution de Feniens. Elle comprend un grand nombre de vétérans de la guerre des Feniens, de la rébellion du Nord-Ouest et de la grande guerre. Cette société a aidé à recruter 5,600 hommes depuis le commencement de la guerre.

Le député de Brantford ajoute que la société est neutre en politique comme en religion. Elle n'a qu'un but, développer chez les jeunes le sentiment du patriotisme et assurer pendant les guerres de l'Empire la coopération des efforts.

M. MacDonald fait remarquer à M. Bradbury que la société des Vétérans n'est pas une société nationale, car la plupart de ses membres sont recrutés à Winnipeg, pour ne pas dire exclusivement.

M. Bradbury dit que cette société a l'intention d'étendre des branches dans toutes les contrées du Canada. Le bill permettant l'incorporation de cette société est voté ensuite en troisième lecture.

Le bill autorisant le gouvernement à faire des prêts pour la construction de cales-sèches est voté également en troisième lecture. A ce propos l'ex-ministre des Travaux Publics lit la correspondance échangée entre lui et les autorités anglaises pour la construction d'une cale-sèche à Halifax et à Esquimaux.

La Chambre discute ensuite le bill des compagnies fédérales et provinciales. A la fin de la séance, l'hon. M. Oliver profite d'une résolution pour se former en comité des subsides au ministère du revenu de l'Intérieur, pour protester contre l'interdiction du livre d'Arthur Mee, intitulé "The Fiddlers". Le député d'Edmonton cite d'importants passages du livre afin qu'ils soient insérés dans le "Hannard". A l'aide du livre d'Arthur Mee, M. Oliver prouve combien l'Angleterre a gaspillé de grain et de sucre depuis le commencement de la guerre, pour la fabrication de la biisson et de la bière, combien ce commerce de la biisson a une malheureuse influence sur les soldats anglais et canadiens.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR NE PAS ETRE CONSCRIT

Il faut se présenter au bureau médical, puis aux tribunaux d'exemption.

Ottawa, 17. — Les rapports reçus par le conseil du service militaire indiquent que des mesures ont déjà été prises pour nommer les commissions médicales dans tout le Canada. Suivant des rapports reçus au jourd'hui, 300 hommes ont été examinés samedi, à Toronto et à d'autres endroits; les commissions sont à l'oeuvre. Le conseil du service militaire a adressé un avertissement spécial aux patrons.

Il leur demande de découvrir quels employés sont physiquement aptes, en les encourageant à subir un examen médical, de ne réclamer d'exemption que lorsque cela sera absolument nécessaire, de ne pas perdre de temps à faire la réclamation nécessaire au sujet de l'exemption, immédiatement après l'émission d'un avis, de signaler promptement tout employé qui a manqué soit de faire acte de présence, soit de demander une exemption.

En tenant cette conduite, fait-on remarquer, les patrons peuvent contribuer grandement à la mise en vigueur efficace de la loi avec le minimum de perturbation pour les affaires. Le conseil de l'Association des manufacturiers canadiens a déjà promis son aide.

LES CLASSES

III. (1) Les hommes qui sont sujets à appel se répartissent en six classes décrites ainsi qu'il suit: — Classe 1—Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et ne sont pas mariés, ou sont des veufs avec un enfant ou des enfants.

Classe 2—Ceux qui ont atteint l'âge de vingt ans et ne sont pas mariés, ou sont des veufs avec un enfant ou des enfants.

Classe 3—Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882, toutes deux inclusivement, et qui sont des célibataires, ou sont des veufs sans enfant.

Classe 4—Ceux qui sont nés dans les années 1876 à 1882, toutes deux inclusivement, et qui sont mariés, ou sont des veufs sans enfant.

Classe 5—Ceux qui sont nés dans les années 1872 à 1875, toutes deux inclusivement, et qui sont mariés, ou sont des veufs ayant un enfant ou des enfants.

(2) Pour les objets du présent article tout homme marié après le sixième jour de juillet 1917, est censé être un célibataire.

DECORE POUR SA BRAVOURE

Un jeune soldat canadien-français, fils de M. P. E. Bureau, d'Ottawa, reçoit la médaille militaire de la main du roi. — Blessé d'un coup de baïonnette.

Ottawa, 17. — M. P. E. Bureau, un estimable citoyen d'Ottawa, vient de recevoir une lettre de son fils Joseph, enrôlé en 1914, dans laquelle celui-ci lui apprend qu'il a reçu la médaille militaire de la main du roi, à Londres, pour la bravoure qu'il a déployée à Vimy. Le jeune Bureau s'était contenté tout d'abord d'annoncer brièvement cette nouvelle à sa famille, mais sur une demande instante de son père, il a consenti à donner quelques détails. Avec le style un peu incertain de ceux qui ne manient pas souvent l'aplume, il raconte que pendant la bataille, se trouvant en deuxième ligne, il s'offrit comme volontaire pour aller, avec des camarades choisis par lui, porter des bombes aux combattants de première ligne, attaques chèrement par les Allemands. En cours de route, la petite troupe fut atteinte par l'explosion d'un shrapnell qui tua deux hommes et blessa tous les autres, y compris Bureau lui-même. Celui-ci raconte ce qui se passa ensuite dans les termes suivants: "Quand je vis que c'était pas dangereux et que c'était seulement une blessure d'a peu près un pouce, je me suis dit en moi-même: "Mon devoir est de continuer". J'ai pris quatre boîtes de bombes et j'ai filé mon chemin au travers des obus (shells) qui tombaient en grande quantité. En fait, j'ai donné les bombes aux boys en disant de "leur" donner le diable, et que je retournerais chercher d'autres boîtes de bombes. Je suis revenu sur mes pas, j'ai pris six boîtes de bombes, et j'ai remonté à la ligne de feu pour la deuxième fois, là j'ai rencontré les boys à moitié chemin, ils m'ont dit que Fritz était dans notre tranchée, et que ça allait pas. J'ai pris les bombes et j'ai couru vers moi pour chercher des renforts, et en revenant avec eux, j'ai rencontré un autre boy que le capitaine m'envoyait pour nous dire de courir plus fort encore, en arrivant on a contre-attaqué moi, Fritz, et on l'a sorti de dans nos tranchées. J'ai eu des batailles à faire, j'ai rencontré cinq Fritz et je les ai fait goiter de ma baïonnette, mais c'est en sautant la deuxième tranchée qu'un Fritz m'a donné un coup de sa baïonnette qui a entré à trois pouces en haut du genou et qui a sorti dans le bas du corps, ça fait une blessure de deux pieds et demi, j'ai empoigné sa baïonnette d'une main, et de l'autre je lui ai mis deux balles dans la tête. Par les bons soins que j'ai reçus je prends bien du mieux et j'ai commencé à marcher avec une canne. Quand je suis parti pour Blighty (l'Angleterre) le capitaine m'a dit: "Bureau, I never forget you". Jeudi, il y a une semaine, le roi m'a fait demander à Londres et là il a mis sur ma poitrine ma Médaille militaire, que j'ai bien gagnée, elle me donne 2 cents par jour de plus que les autres".

Le jeune soldat exprime ensuite le désir d'obtenir un congé pour venir achever sa convalescence dans sa famille. Il est à espérer que les autorités militaires ne lui en refuseront pas la permission.

LE GOUVERNEMENT RUSSE PEUT FAIRE FACE A SES DEUX ENNEMIS

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 17 — La nomination du général Alexiff au commandement suprême des armées russes sera suivie par une réorganisation générale, dans laquelle les vieux généraux céderont la place aux jeunes.

La première nouvelle d'une réorganisation fut reçue aujourd'hui à l'ambassade russe, venant de Pétrograd. La confiance des troupes sera rétablie par le renvoi des anciens généraux, disent les dépêches, et la situation s'éclaircit rapidement.

Le mouvement cosaque n'est plus à craindre, bien qu'il ne soit pas arrêté. Le gouvernement, disent les rapports officiels, est maintenant de taille à lutter contre toute contre-révolution, et peut présenter un front uni à l'ennemi allemand.

La situation militaire est satisfaisante, et les armées font tout en leur possible pour contraindre le plus d'Allemands sur le front russe. Le rapport indique que les Allemands, maintenant, ont plus de troupes que jamais sur les lignes russes. Durant les derniers cinq jours, les troupes russes ont repris un train de sept milles.

LES CANADIENS NE DONNENT AUCUN REPOS AUX ALLEMANDS

(Câble de la Presse Associée)

Quartiers-généraux canadiens en France, via Londres, 14 — (Par Stewart Lyon, correspondant spécial de la "Canadian Press") — Aucun repos n'est donné aux Allemands. De bonne heure la nuit dernière ils furent soumis à un violent bombardement. Après qu'ils se furent retirés dans leurs caves et leurs galeries souterraines, à cause de notre bombardement, des salves de gaz furent lancées contre leurs positions, un peu avant minuit, et après trois heures ce matin. On croit qu'ils subiront de lourdes pertes. Un prisonnier, qui s'était retiré dans nos lignes, après notre seconde attaque, dit que le gaz avait agi terriblement.

Les attaques surprises beaucoup d'ennemis dans les dugouts, où notre gaz répand la mort.

CROQUIS D'ALLEMAGNE

Le français tel qu'il le parle

Deux peuples, même ennemis, qui vivent côte à côte, sont bien obligés d'échanger quelques paroles et, quand ils parlent deux langues différentes, d'en créer une troisième, sorte de compromis qui rapproche les distances et épargne à chacun des interlocuteurs la moitié du chemin. C'est ce qui est arrivé dans les provinces envahies: la guerre y a fait naître un étonnant sabir, mi-français, mi-allemand, qui n'est plus ni l'un ni l'autre, mais qui suffit à l'usage courant.

Il est rare, écrit la "Gazette de Francfort", qu'un bout de fort peu de temps nos feldgrauen n'arrivent pas à se faire comprendre de la population indigène, au moins sur les sujets familiers et dans les circonstances ordinaires de la vie. Cet avantage leur est facilité par la merveilleuse aptitude des débitantes et boutiquières françaises à apprendre en un tournemain les mots indispensables à l'exercice de leur commerce. Leurs maris, leurs fils et leurs frères ne montrent pas la même adresse; avec eux, la conversation reste toujours discursive, ce dernier désignant tout ce qui a cessé de vivre ou qui ne "marche" plus: mets, boisson, marchandise dont il ne reste rien, arrangement, contrat ou accord qui ne tient plus. L'Allemand le moins débouillonné dispose d'un vocabulaire beaucoup plus étendu: sans compter bière, tabac, cigare, cognac, café, qui, à l'orthographe près, sont communs aux deux langues, il sait monsieur, madame, mamelle, retour, malheur, promenade, merci, non oui, bonjour, grand et petit. Mais il ne connaît paeng (pain), waeng, baer, pommeter et delo qui veut dire de Danzig. Napul lui est d'un grand usage, dans le même sens que kaputt; de même kuschee, mannschee et travailje.

Une phrase qu'il répète volontiers est: "Malheur la guerre!" Les Allemands la prononcent même entre eux: "Na, wie geht's? der Krieg noch nicht la guerre finie." C'est d'ailleurs en français que les divers partis de l'empire se comprennent le mieux. Un Bavarois, qui n'entend rien aux dialectes des provinces du Nord et qui ne serait pas compris d'un camarade arrivé de Danzig en lui ordonnant de regarder son poste, s'en fait oublier aussitôt dès qu'il lui crie: "Touteswite retour!"

Les noms géographiques donnent un peu plus de peine. L'Allemand lui-même a du mal à saisir sa prononciation se rapprochant d'autant plus de la véritable qu'il s'agit d'un lieu appartenant ou non à son secteur. Suivant qu'ils prononcent Maubouge ou Mauboesche, on distingue tout de suite s'il y a été ou non. Cependant, il y a des noms difficiles, comme Reims et Saint-Quentin, qu'un Allemand n'a jamais prononcé qu'à l'allemand, à cause des diphtongues nasales qui font défaut à la langue d'origine.

La "Gazette de Francfort" se demande si l'habitude de se sabir de guerre ne va pas gêner pour longtemps le parler germanique. Mais elle se rassure en pensant qu'un pays aussi avancé en culture que l'Allemagne et possédant une littérature aussi riche qu'elle, saura bien se débarrasser des impurs. La guerre, comme toute autre chose, aura fait moins de mal à la langue de Goethe que la langue et funeste manie des snobs pour les mots étrangers. — Z.

(Le Journal des Débats).

LE GESTE BLANC DU PAPE

La note pontificale constitue vraiment un coup d'épée dans l'eau, coup qui blesse, bien inutilement, la main qui tient cette épée.

En effet, cette note — dont le moins qu'on en puisse dire est qu'elle est véritablement étrange — auroit le Vatican d'une mauvaise presse presque absolument générale en France, en Angleterre, aux Etats-Unis; bref, chez tous les alliés et jusqu'à la Chine qui déclare qu'elle ne saurait avoir d'effet sur la "crétinisation de l'opinion chinoise par le patriotisme", (sic) et sans parler de la patrie. Le Vicaire de Jésus-Christ, en proclamant un espoir qui est celui de tous les hommes dignes de ce nom, se flatte de suggérer les principes d'un arrangement.

Or, une énumération concrète, pour être utile, devait être précise et c'est justement la décision qui fait, ici, complètement défaut.

On dirait que Benoît XV présente une série de têtes d'chapitres sur des feuilles blanches. Il évite de formuler sa pensée sur l'Alsace, Trente, Trieste, les Balkans, la Pologne, la Serbie, etc., etc.

Puis, pourquoi, revendiquant une magistrature morale, d'essence divine, ayant pouvoir sur tous les hommes, ne dénonce-t-il pas les responsabilités et les crimes, ne flétrit-il pas les violations du droit?

Quant aux réparations, le Pape suggère simplement une contribution "entière et réciproque" hormis quelques cas spéciaux. Est-ce à dire que les dédommagements pécuniaires dus à la Belgique et à la France — pour ne parler que de celles-là — pourraient être marchandés?

Le souverain Pontife, de sa tour livoire du Vatican, ne se rend-il donc pas compte que cette question pécuniaire est étroitement connexe à la plus élémentaire question de moralité et d'équité?

Non, vraiment, l'élucubration du pape et du cardinal Gasparri ne peut avoir d'effets qu'en Allemagne: en Autriche; elle ne fera pas avancer les choses d'un pas et n'aura qu'un effet, bien mauvais pour le Saint-Siège qui était, jadis, mieux inspiré.

Paris, 17. — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: La nuit fut marquée par de violentes actions de l'artillerie, surtout dans la région de la Forêt Froidmont, à l'ouest de Craonne et dans le secteur de Massige.

Après un violent bombardement, les allemands atteignent nos positions dans la forêt d'Apremont. Quelques détachements de l'ennemi réussissent à prendre pied dans quelques parties de nos tranchées, mais ils furent repoussés par un violent combat. Notre ligne fut entièrement rétablie.

"Dans les Vosges l'ennemi attaqua par surprise nos postes à Violu, mais

Les bénéfécies des profiteurs

PENDANT QUE LES CONSOMMATEURS SE SERRENT LE VENTRE

La campagne contre la cherté de la vie, que nous menons depuis trois ans, a trouvé un écho dans toute la presse du pays et a forcé le gouvernement à instituer des enquêtes, puis à nommer un contrôleur des vivres, l'hon. M. Hanna, un avocat politicien de Toronto, ex-membre du gouvernement Whitney.

Nous avons été les premiers à protester contre cette nomination en faisant remarquer que, s'il avait été sincère, le gouvernement Borden aurait dû nommer un homme d'affaires expérimenté et possédant des connaissances pratiques du commerce.

Ceux qui, au premier moment, se sont imaginés que la nomination de M. Hanna leur promettait quelque soulagement ont été bientôt déçus. Ils sont maintenant d'accord avec nous pour accuser le gouvernement Borden d'avoir voulu simplement jeter de la poudre aux yeux du public et protéger en sous-main les accapareurs, les profiteurs, les affameurs du peuple.

Car tous les efforts de M. Hanna ont été restreints jusqu'ici à la tâche de diminuer la consommation des vivres au Canada, pour que les accapareurs et les profiteurs en aient davantage à exporter.

Comme nous le constatons hier, nos confrères de la presse montréalaise appuient aujourd'hui vigoureusement notre campagne. Le conseil de ville se joint aussi à nous et il n'y a pas jusqu'à ceux qui font partie du conseil consultatif nommé pour aider M. Hanna, qui protestent contre son incapacité et son incurie.

Une contre-enquête qui se fait actuellement à Toronto, sur les bénéfécies réalisés par la compagnie Wm. Davies Limited — dont sir osephe Flavell contrôle la majorité des actions — a révélé ceci:

Le capital de la compagnie était avant 1916 de \$2,000,000. Cette année là on l'a augmenté de \$500,000. En 1917 il est donc de \$2,500,000.

Or, les profits nets ont été:

Année	Capital	Profits nets	Pour cent
1913	\$2,000,000	\$ 340,950	17.
1914	2,000,000	377,350	18.8
1915	2,000,000	906,428	45.3
1916	2,500,000	1,757,180	72.8
1917	2,500,000	1,823,600	73.

Nous disons les profits nets, car déduction à été faite de tous les frais de fabrication, d'entreposage et de tous les frais généraux.

La compagnie n'a payé à ses actionnaires que 12 1/2 p.c.; mais elle a consacré presque tout le reste de ses profits — sauf peut-être une centaine de mille dollars distribués aux employés — à amortir son capital et à se créer un fonds de réserve. Ces déductions que la compagnie veut faire accepter par le gouvernement comme diminuant ses profits, ne sont donc que des placements de profits non distribués.

Il reste par conséquent acquis que la compagnie de sir Joseph Flavell réalise 73 p.c. de profits nets sur les consommateurs canadiens et sur ses ventes au gouvernement anglais.

Ce qui explique, n'est-ce pas? pourquoi la viande est si chère aujourd'hui!

Et que va-t-on faire à sir Joseph Flavell, le président du Bureau Impérial des Munitions? Vous verrez qu'on ne lui fera rien du tout.

Les Canadiens peuvent bien crever de faim: qu'est-ce que ça peut faire aux millionnaires de Toronto?

Au contraire, sir Thomas White vient d'abolir la taxe sur les profits de guerre!

LA QUESTION BILINGUE ET LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement répond au sénateur Landry qu'il n'a pas la liberté de dire quelle attitude il va prendre au sujet des lois injustes de l'Ontario.

Ottawa, 15. — Le débat sur les écoles séparées d'Ottawa s'est terminé par une déclaration du gouvernement.

Le sénateur Landry avait demandé si le gouvernement savait qu'il a le pouvoir de désavouer tout acte passé par une législature provinciale. A ceci le gouvernement répond que l'acte de l'Amérique britannique du Nord y répondait lui-même.

Le sénateur Landry demande si le gouvernement a l'intention d'accéder à sa requête de désavouer des chapitres 59 et 60 des lois de la dernière session de la Législature de l'Ontario, qui sont manifestement injustes, iniques et inconstitutionnelles.

Le gouvernement répondit qu'il n'avait pas la liberté de dire quel avis serait donné à Son Excellence. A la demande "Quelle solution le gouvernement pourrait offrir dans le cas où il ne désavouerait pas cette législation?" il est répondu que cette question était couverte par les réponses aux autres questions.

Avant ces réponses, le sénateur Crosby félicita ceux qui pouvaient parler le français et l'anglais, et dit qu'ils jouissaient d'un grand avantage. Le sénateur Sproule dit que cette question devrait rester en dehors de l'ordre fédéral. Il croit qu'Ontario veut être juste envers les Français, mais lorsque le ministre de l'É-

ducation d'Ontario établissait des règlements touchant l'enseignement de cette langue, la province de Québec avait prélevé des fonds pour combattre les règlements.

Le sénateur Landry dit que lui et ses associés sont prêts à essayer de trouver quelque moyen d'arriver à une entente avec les autorités anglaises sur ce sujet. Les Français ne s'opposent pas au parler anglais et à l'étude de l'anglais. Ils approuvent l'enseignement de l'anglais dans les parties françaises du pays. Ils voulaient l'instruction de la langue anglaise et ils l'accepteraient. Les règlements exigeaient l'étude de l'anglais, mais ils ne voulaient pas le bannissement du français.

Le sénateur Blain dit que le sénateur Landry aurait dû s'adresser aux autorités de l'Ontario plutôt qu'aux autorités fédérales. Le sénateur Landry dit qu'il a adressé trois lettres au premier ministre de l'Ontario, et n'avait reçu qu'un accusé de réception de ses lettres. Il avait demandé une entrevue, pour discuter la situation, et tâcher d'en arriver à une entente. Mais on n'a pas répondu à sa demande. Il dit que le peuple canadien-français désire être raisonnable, et espère que les parties intéressées dans cette controverse s'uniraient pour essayer de ramener la paix et l'harmonie dans le pays.

LE CANADA REPUBLIQUE

M. John S. Ewart publie un livre sensationnel, se déclarant en faveur de la république du Canada.

Toronto, 12. — M. John S. Ewart, le célèbre avocat anglo-canadien, public chez McClelland, Goodchild et Stewart, à Toronto, sous le titre Imperial Projects and the Republic of Canada, un livre qui produira certainement dans tout le pays une très grande sensation. Ce livre constitue le No 21 des Kingdom Papers, dont l'auteur avait suspendu la publication pendant la guerre.

L'auteur dit qu'il avait voulu suspendre, pendant la guerre, les débats d'ordre constitutionnel, mais que les imperialistes profitent de la guerre précisément pour avancer leurs projets et que le silence n'est plus possible.

ON S'ATTEND ENCORE A UNE AUTRE ANNEE DE GUERRE

L'ENNEMI AMASSE LE PLUS DE MUNITIONS AFIN DE FAIRE FACE AUX ALLIES. — LE COMBAT DE L'AN PROCHAIN SERA PLUS FURIEUX QUE JAMAIS.

New-York, 17. — Une dépêche spéciale de l'Evening Sun, venant de Washington, dit:

La publication de la réponse de l'Allemagne au pape est attendue à Washington avec un intérêt bien calme.

D'après les commentaires de la presse, en Allemagne et en Autriche, les officiers sont certains que la cause de la paix n'en sera pas plus avancée. Autant que possible nous renseignons ces commentaires, on ne fait aucune tentative pour discuter les termes de paix, quoique l'on déclare entrer dans les vues générales du Vatican, concernant le besoin d'une paix durable.

L'impression d'une autre année de guerre croit plus fortement de jour en jour et dans plusieurs milieux, on croit que le combat de l'an prochain surpassera en fureur tout ce qui aura eu lieu dans le grand conflit.

Des deux côtés on se prépare à ce suprême effort. Les journaux derniers les lignes de Berlin racontent qu'on amasse un grand nombre de munitions.

Les ouvriers des munitions travaillent dans l'espoir que la grande victoire se fera le printemps prochain. Cependant, on croit ici que les immenses magasins de munitions seront remplis, non pas tant dans le but de lancer une offensive, mais plutôt pour faire face aux attaques vigoureuses de l'ennemi.

Le premier ministre n'est pas encore à bout de ses misères politiques

LA SESSION AURA A PEINE PRIS FIN QU'IL VA LUI FALLOIR REORGANISER SON CABINET POUR FAIRE CROIRE AU PEUPLE QUE CE SONT DE NOUVEAUX HOMMES QUI VONT LUI DEMANDER SA CONFIANCE.

Le Premier Ministre va être obligé de se contenter de peu parce qu'il n'aura pas l'embaras du choix. — Il n'y aura que les noms de changer; le nouveau cabinet portera toujours la même empreinte, celle de M. Borden.

(Du correspondant du Canada)

Ottawa, 16. — Les torys, tels qu'ils se montrent dans le gouvernement Borden, ont, sous plus d'un aspect, établi un record vendredi soir.

Le "bill" de franchise électorale privant au bas mot, 25,000 citoyens libres du Canada de leurs droits garantis par la loi de naturalisation et accordant ces mêmes droits à 500,000 femmes, grâce à un chambardement radical dans la machine électorale du Dominion, tout cela a été passé au rouleau à vapeur à la Chambre des Communes, par la vertu de la loi du baillon et après trois jours seulement de discussion.

Depuis la Confédération, aucune loi approchant de l'importance de celle-ci, n'a encore été adoptée avec aussi peu de considération ou un mépris plus grand de la libre discussion.

Le "bill" a été "poussé" si rapidement que l'imprimerie du gouvernement a eu peine à le suivre dans ses progrès et jusqu'au dernier moment les membres de l'opposition ont prétendu que, même à sa dernière lecture, le bill n'était pas encore imprimé sans qu'il s'y trouvât des erreurs.

A l'époque où fut faite la dernière révision de l'acte fédéral des élections en 1908, l'opposition conservatrice d'alors discuta la mesure durant des semaines et même des mois bien que cette révision ne contint rien de semblable aux changements radicaux que comporte la mesure actuelle.

Cette fois on lui a accordé moins de discussion qu'il n'en est accordé habituellement, dans des conditions normales aux projets de loi, relativement de peu d'importance du gouvernement.

La première lecture du bill a été soumise jeudi, le 6 septembre, par le secrétaire d'Etat, dans un discours d'une heure et demie. La seconde lecture fut proposée à 10 heures samedi soir dernier et après que trois orateurs libéraux eussent pris la parole, on donna brièvement l'avis de clôture.

Le lundi, sous l'empire de la règle du 20 minutes de paroles, dix-sept membres de l'opposition et six représentants du gouvernement discutèrent les principes généraux de la mesure. La journée de mardi fut employée à une discussion générale alors que les libéraux essayèrent d'obtenir les renseignements sur la signification aussi exacte que possible de toutes les clauses compliquées contenues dans le bill.

Ce soir-là, l'avis de clôture fut encore donné et le lendemain, la dernière chance d'une discussion de détail sur le bill réimprimé évanouit quand les députés ne firent que des questions et sa portée. Jeudi soir, après que la troisième lecture eut été proposée et que le débat eût été continué environ trois minutes, sir Robert Borden se leva de nouveau pour donner avis de la clôture. Aujourd'hui, le dernier coup de maillet a retenti.

LE PREMIER REORGANISE SON CABINET

Le premier ministre Borden se propose de réorganiser son cabinet aussitôt que la session aura pris fin. Il entend lui donner une saveur de "fusionnement" en y faisant entrer certains libéraux, mais l'ensemble restera un gouvernement de parti à la Borden.

QUELQUES POSSIBILITES

Le personnel du cabinet Borden reconstitué n'est pas encore déterminé, et le premier ministre n'a encore jamais entrevu aucun indice officiel de ses projets. On se livre toutefois à maintes conjectures dans les

certains parlementaires.

Selon celles qui ont actuellement le plus de cours, l'honorable A. L. Sifton, premier ministre de l'Alberta reste dans le domaine des futurs "ministères" à Ottawa. Il est aussi probable que M. J. G. Turffiff fera partie de ce cabinet à moins qu'il n'entre au Sénat.

On exprimerait par là l'appréciation des services rendus par Sir Clifford Sifton lorsqu'il écrivit sa fameuse lettre et ce serait une nouvelle tentative de rallier au gouvernement la faction libérale de l'Ouest. On désirerait aussi s'assurer l'appui d'un libéral du Manitoba mais il est permis d'affirmer avec certitude qu'aucun d'eux n'a encore été choisi de façon définitive, bien que plusieurs soient "sous considération".

Le docteur Clark, de Red Deer, s'est, dit-on, éliminé lui-même récemment du domaine des "possibilités ministérielles", cependant que M. Robert Green, conservateur, de Kootenay, C. B., pourrait éventuellement recueillir un portefeuille.

L'Ontario serait représenté par M. Hugh Guthrie, de Wellington Sud, et M. J. M. Godfrey, de Toronto; on mentionne aussi le nom de M. Lloyd Harris.

LES DIFFICULTES

Le choix de quelques libéraux de prédilection des provinces maritimes représente cependant, aux yeux du premier ministre la partie la plus difficile du problème à résoudre.

M. F. B. Carvell, le conscriptionniste du Nouveau-Brunswick, a refusé, croit-on, catégoriquement d'avoir quoi que ce soit à faire avec le prochain cabinet, tel que reconstitué. Sa position a été rendue plus facile par la déclaration qu'il a faite récemment en Chambre au sujet du désappointement que lui causait Sir Robert Borden et sa conviction que le plus grand souci du premier ministre était de gagner les élections plutôt que de gagner la guerre.

Il est aussi généralement connu que des libéraux comme l'honorable A. B. Hudson, honorable J. A. Calder, honorable George Murray, M. N. W. Rowell, M. Fred F. Pardee, M. A. K. Maclean, M. A. Crerar, M. H. W. Wood et d'autres ont énergiquement renoué toutes propositions de faire partie du cabinet Borden dans les conditions présentes et de participer à sa politique.

Le projet du premier ministre est de retarder l'annonce de la reconstitution de son cabinet jusqu'à ce que la session ait pris fin et d'éviter ainsi l'embaras de faire face à l'hostilité surgie dans les rangs du parti conservateur. On s'attend généralement à ce qu'il se débarrasse de lieutenants comme MM. Martin Burrell, T. W. Crothers, Albert Sévigny et autres à la première occasion.

La fin de la session se fait sentir. Très peu de députés étaient à leur siège hier après-midi et le vote sur les amendements faits par le sénat au bill de l'impôt sur le revenu n'a donné qu'un total de 45 députés. La séance a été peu importante. L'opposition a prouvé une fois de plus que le gouvernement gaspille l'argent du peuple.

Le ministre des finances, crié sur tous les tons, la nécessité de pratiquer l'économie pendant la guerre, et pendant ce temps, lui-même et ses collègues donnent l'exemple du plus honnête gaspillage. Et ce qui est pire, c'est que le gouvernement dépense à pleines mains pour d'autres fins, voire même pour des fins électorales, l'argent souscrit par le peuple pour la poursuite de la guerre.

La fin de la session approche. La date de la prorogation n'est pas encore fixée. Ce sera peut-être jeudi, mais plus probablement vendredi prochain. Tout dépend du sénat ou commencera demain ou mardi le débat sur le bill des élections de guerre.

Au commencement de la séance, le premier ministre dépose sur la table de la chambre un arrêté-en-conseil autorisant certains sujets ennemis à se faire naturaliser.

On continue d'entasser les aliments dans les entrepôts frigorifiques et le gouvernement ne fait encore rien

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR SUR LE COUT DE LA VIE VIENT DE FAIRE DES REVELATIONS STUPEFIANTES SUR LA RAPACITE DES AGCAREURS

IL N'EST PLUS ETONNANT QU'ON PAIE SI CHER POUR LES ALIMENTS QUAND LEUR VENTE EST CONTROLÉE PAR LES TRUSTS

(Du correspondant du "CANADA").

Ottawa, 17 — On est tellement résigné aujourd'hui à payer des prix fabuleux et légendaires pour les vivres, que rien ne saurait plus nous étonner. L'habitude est une seconde nature. C'est, basé sur cet aphorisme, que le contrôleur des vivres a dit, un jour, cette parole grandiloquente: "Monsieur le peuple, serrez-vous la ceinture!"

Dans l'ordre économique le prix monte en raison de la rareté des produits. Mais ici, au Canada, le prix des vivres monte en raison du plus grand nombre de vivres qui s'entassent et "gèlent" dans les entrepôts frigorifiques. "On veut, nous disait un quidam, "amender" le principe de l'économie politique."

C'est un peu trop vrai. Avant longtemps on passera un amendement à l'effet de faire tourner la terre en sens inverse!

Ce gouvernement-là est merveilleux, prodigieux, abracadabrante! On rit sur la guerre, on rit sur bien des choses. Les événements les plus tragiques ont prêté un thème à bien des fumisteries; mais, dans le fond, ça n'est pas drôle.

Un père qui doit faire vivre une nombreuse famille, sera profondément écœuré de tout ce gaspillage honteux, quand on lira les statistiques ci-dessous, donnant les millions de douzaines et de livres de vivres qui sont concentrés dans les entrepôts.

Ces statistiques sont cueillies dans le dernier rapport mensuel du commissaire enquêteur sur la cherté de la vie.

On y trouvera la solution du mystère de la cherté des vivres.

Au premier de septembre, il y avait dans les glaciers et entrepôts frigorifiques les produits suivants:

Oeufs, 14,948,540 douzaines; beurre, 20,480,809 livres; fromage, 19,693,704 livres. Boeuf, frais ou gelé, 13,648,782; mariné, 566,895; total, 14,215,677. Porc, frais ou gelé, 10,302,645; mariné, 19,689,874; total, 29,992,519. Lard, 10,856,548; jambon, 1,619,137; bacon et jambon, 1,543,558; total, 14,019,243. Mouton et agneau, 295,588; poisson, 15,546,732; volaille, 1,844,207. Ces quantités sont contenues dans 130 entrepôts frigorifiques, ce que représente les 88 pour cent. On y doit ajouter le 10 pour cent de 6 entrepôts qui n'ont pas encore donné leurs rapports.

CHIFFRES DES ANNEES 1915 ET 1916

Oeufs, 10,419,291 douzaines, 9,713,824 douzaines, 7 pour cent, hausse. Beurre, 10,285,988 livres, 11,960,164 livres; 16 pour cent, hausse. Fromage, 10,836,149; 12,251,431; 13 pour cent, hausse. Boeuf, 6,599,587; 8,373,037; 27 pour cent, hausse. Porc, 14,658,317; 20,194,226; 37 pour cent, hausse. Lard et jambon, (total), 9,838,981; 13,119,730; 33 pour cent, hausse. Moutons, 210,490; 175,021; 20 pour cent, hausse. Poisson, 4,440,132; 6,926,991; 56 pour cent, hausse.

Il y a donc de plus: 2,800,000 livres de beurre; 2,260,000 livres de fromage; 3,000,000 livres de boeuf; 8,000,000 livres de porc; 3,500,000 livres de bacon et de jambon; 75,000 livres de mouton; 5,000,000 livres de poisson et 1,150,000 livres de douzaines d'oeufs.

Les exportations d'août pour 1916 et 1917 sont les suivantes:

Beurre, 2,046,150 livres; 336,748 livres. Fromage, 29,011,529 livres; 29,959,152 livres. Oeufs, 337,256 douzaines; 141,025 douzaines. Lard et jambon, 14,464,965 livres; 24,109,997 livres. Mouton, 676 livres; 49,619 livres. Boeuf, 2,229,344 livres; 4,495,757 livres. Porc, 1,244,350 livres; 582,495 livres.

REPARTITION PAR DISTRICT EN SEPTEMBRE 1917

Beurre (livres) — Provinces Maritimes, 553,268; Québec, 415,445; Toronto, 4,370,303; Ontario, sauf Toronto, 1,928,324; Manitoba, 2,503,435; Alberta et Saskatchewan, 1,858,662; Colombie-Anglaise, 1,821,372. Fromage (livres) — Provinces Maritimes, 72,560; Québec, 14,324,135; Toronto, 1,917,148; Ontario, sauf Toronto, 2,129,717; Manitoba, 370,974; Alberta et Saskatchewan, 601,002; Colombie-Anglaise, 278,168. Oeufs (douzaines) — Provinces Maritimes, 516,670; Québec, 4,626,212; Toronto, 2,420,522; Ontario, sauf Toronto, 3,432,683; Manitoba, 1,921,824; Alberta et Saskatchewan, 1,133,238; Colombie-Anglaise, 897,390. Boeuf (livres) — Provinces Maritimes, 120,364; Québec, 1,091,091; Toronto, 3,453,338; Ontario, sauf Toronto, 119,427; Manitoba, 5,401,924; Alberta et Saskatchewan, 2,574,581; Colombie-Anglaise, 888,257. Boeuf mariné (livres) — Québec, 122,462; Toronto, 329,132; Ontario, sauf Toronto, 26,144; Manitoba, 78,455; Colombie-Anglaise, 10,732. Mouton (livres) — Provinces Maritimes, 11,943; Québec, 108,135; Toronto, 15,025; Ontario, sauf Toronto, 45,571; Manitoba, 55,063; Alberta et Saskatchewan, 38,101; Colombie-Anglaise, 14,769. Poisson (livres) — Provinces Maritimes, 2,467,178; Québec, 2,435,542; Toronto, 389,306; Ontario, sauf Toronto, 632,726; Manitoba, 625,580; Alberta et Saskatchewan, 992,148; Colombie-Anglaise, 818,252. Volaille (livres) — Provinces Maritimes, 27,196; Québec, (Montréal), 476,119; Toronto, 306,595; Ontario, sauf Toronto, 258,338; Manitoba, 306,130; Alberta et Saskatchewan, 180,737; Colombie-Anglaise, 262,092. Porc (livres) — Provinces Maritimes, 6,888; Québec, 577,988; Toronto, 1,976,598; Ontario, sauf Toronto, 777,409; Manitoba, 3,602,926; Alberta et Saskatchewan, 3,020,102; Colombie-Anglaise, 258,010. Porc mariné (livres) — Provinces Maritimes, 16,103; Québec, 701,667; Toronto, 7,037,395; Ontario, sauf Toronto, 2,388,309; Manitoba, 2,806,799; Alberta et Saskatchewan, 5,437,582; Colombie-Anglaise, 1,225,019. Bacon (livres) — Québec, 811,148; Toronto, 7,955,367; Ontario, sauf Toronto, 1,835,899; Manitoba, 217,388; Alberta et Saskatchewan, 266,503; Colombie-Anglaise, 67,413. Jambon et lard, ensemble, (livres) — Québec, (Montréal), 1,229,823; Toronto, 144,958; Ontario, sauf Toronto, 26,981; Manitoba, 54,882; Alberta et Saskatchewan, 55,550.

LES TROUPES PORTUGAISES REPOUSSENT UNE VIOLENTE ATTAQUE DES ALLEMANDS

Londres, 16 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au nord d'Inverness-Corse un régiment de Londres a attaqué avec succès. Un point fortifié allemand fut occupé et 26 prisonniers, ainsi qu'un gros canon furent pris. Cette attaque nous a coûté quelques vies. Cet après-midi les troupes de Durham ont fait avec succès un raid sur les tranchées ennemies à l'ouest de Chérisy et firent 22 prisonniers. Nos pertes sont légères. "De bonne heure ce matin l'ennemi attaqua, dans le voisinage de Nieuchappelle, mais il fut repoussé par les troupes portugaises, laissant un grand nombre de morts et de blessés allemands en nos mains. Un autre raid fut repoussé au sud d'Armentières sans pertes pour nos troupes. "Vendredi nos aviateurs jetèrent onze bombes sur une station de chemin de fer, au nord de Charleroi et 45 bombes sur des stations de chemin de fer, sur des logements militaires et des campements près de nos lignes. "Trois aéroplans ennemis furent abattus et six forces de descendre. Quatre des nôtres sont disparus."

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 16 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au nord-ouest de Reims, l'ennemi fit une violente attaque sur nos positions dans la région de la Loire. Il fut repoussé par notre feu. "Le combat de l'artillerie fut plutôt divisé dans le secteur entre les Maisons de Champagne et Massiges; aucune action de l'infanterie. "Sur le reste du front la nuit fut calme."

LE DEPUTE TURMEL A-T-IL TRAHI LES SECRETS DE LA CHAMBRE?

Une affaire fort mystérieuse vient d'être découverte en France à la suite des extravagances de l'inculpé.

Paris, 17. — On annonce officiellement que M. Paul Deschanel, président de la Chambre, et les questeurs, se réuniront lundi pour décider ce qu'il y a lieu de faire au sujet de l'affaire Turmel. Le président du conseil Painlevé, M. Steeg, ministre de l'intérieur, et M. Raoul Peret, ministre de la justice, après avoir discuté la question, ont décidé que jusqu'ici le cas relève de la juridiction de la Chambre. Or, M. Turmel est député, et comme tel jouit de l'immunité parlementaire tant que le Parlement est en session excepté dans le cas de flagrant délit.

L'affaire remonte à la découverte le 9 juillet dans le vestiaire de la Chambre des députés d'une enveloppe contenant 25 billets de mille francs suisses. Un des huissiers de la Chambre ayant trouvé cette enveloppe la remit aux questeurs. Pas un mot de l'incident n'a été connu pendant plusieurs semaines, et ce n'est que depuis une quinzaine de jours qu'il fait l'objet de toutes les conversations.

On s'est rappelé d'ailleurs la dernière ouverture de ces billets de banque, lorsque le chancelier allemand a déclaré qu'il était informé par un témoin oculaire de tout ce qui s'est dit dans les séances secrètes de la Chambre. On a insisté à ce moment que les 25,000 francs en argent suisse représentaient le paiement de la trahison de quelques députés.

Finalement le nom de M. Turmel a été mêlé publiquement à cette affaire. Il a expliqué alors qu'il était avocat conseil de plusieurs maisons de commerce franco-suisses et que cet argent représentait ses honoraires. Il a ajouté

que c'était son habitude de laisser de grosses sommes dans des placards à la Chambre. Il a dit ensuite que son dernier voyage en Suisse avait eu lieu le 10 mai, et que par conséquent il lui avait été impossible de traîner les secrets des séances secrètes qu'il ouï sur le lieu en juin. Il a écrit aux questeurs de la Chambre que certaines personnes en Suisse, en mesure de donner des renseignements précis sur les transactions faisant des difficultés pour le faire, avaient l'intention de se rendre en Suisse et d'y rapporter des preuves écrites de son innocence. M. Turmel est parti jeudi pour la Suisse, muni d'un passeport diplomatique, mais il a été arrêté à la frontière par les autorités suisses.

M. Turmel a expliqué aux représentants de la presse, que comme notaire à Loudeac, il faisait un bénéfice annuel de 20,000 francs, et que par conséquent il était très à l'aise. Cette histoire de richesses est accueillie par la presse avec pas mal de scepticisme, car les enquêtes faites dans sa circonscription en Bretagne, indiqueraient qu'il n'a pu payer les frais de son élection de 1914 que longtemps après et qu'il était en retard d'un an pour le loyer de son appartement au début de la guerre. Un député qui le connaît bien se demande comment il aurait pu faire un compte rendu des séances secrètes de la Chambre, auxquelles il n'assistait que rarement.

M. Turmel a expliqué un représentant du "Journal" qu'il avait gagné 90,000 francs dans des opérations en Suisse. Dans des transactions entre la Suisse, l'Italie et l'Allemagne, ayant trait à la livraison de bestiaux sur des contrats de 14,000,000 de francs, il aurait touché 30,000 francs. De plus, dit-il, il a été consulté pour la formation de sept sociétés franco-suisses pour l'utilisation de forces hydrauliques. Il a expliqué qu'il avait conservé 27,000 francs en monnaie suisse, parce que le taux du change leur donne une valeur de 36,000 francs. Il ajoute qu'il a laissé les 27,000 francs dans une enveloppe qui a disparu, et il ajoute: "Ce qui est vrai, c'est que je suis la victime d'un complot contre le Parlement tout entier. J'ai été choisi, parce que je n'appartiens à aucun parti, à la Chambre et que je sors de la classe ouvrière. A 26 ans, j'étais comme mon père fabricant de sabots."

Un des points mystérieux dans la conduite du député est qu'il assistait régulièrement aux séances de la Chambre jusqu'au 16 juillet, environ huit jours après la découverte de l'enveloppe. Ce n'est que le jour de son départ qu'il s'est aperçu de l'absence de l'enveloppe et il a simplement prié un huissier de la chercher. Il explique qu'il était pressé d'aller à un mariage. Il n'a demandé aucune nouvelle de l'enveloppe jusqu'à un moment où on lui a demandé des explications six semaines après.

LES PROFITS DE FLAVELLE & CIE ONT ETE EN 1917, DE \$1,397,903

C'est ce qui est prouvé hier, à Toronto, par le gérant général de la compagnie Wm Davies.

EN 1913 LES PROFITS NETS ETAIENT DE \$166,826 ET EN 1917 ILS ONT ATTEINT LE CHIFFRE DE \$1,397,903.

Toronto, 17 — A la reprise de l'enquête de la commission gouvernementale sur les opérations des compagnies de réfrigérateurs, M. W. D. Taylor, comptable de la maison Clarkson, Gordon et Delworth fut interrogé par Mre J. W. Bain, C.R., avocat du gouvernement.

M. Bain, dans son témoignage, déclara que les profits de la compagnie Wm. Davies s'étaient élevés, l'an dernier, à \$1,827,491.

Ce montant on dut déduire certaines sommes indispensables et, ces déductions faites, il resta un profit net de \$1,397,903.

Qu'a-t-on fait de ce profit, demanda l'avocat? — On transporta \$500,000 au fonds de réserve et on distribua \$250,000 en dividende de 12 1/2 pour cent.

Les avocats de la compagnie demandèrent alors à la commission de remettre à plus tard, les explications sur certains items du rapport, ces explications n'étant pas absolument utiles à l'heure actuelle.

Quant à moi, dit le président de la commission, M. Henderson, je crois que certain de ces items exigent des explications. Ainsi, je voudrais savoir pourquoi, en 1917, on a transporté \$500,000 au fonds de réserve, lorsqu'on n'en avait transporté que \$60,000 en 1913.

M. Bain — Dans cette enquête sur les profits réalisés, il est très important d'expliquer les déductions qui doivent être faites.

M. Henderson — Lorsqu'après avoir déduit des montants importants sur un profit réalisé, nous devons, devant le profit qui subsiste, demander des explications sur les montants déduits.

M. Tilley — MM. Fox et Taylor se sont entendus sur ce point, où ils n'ont pas trouvé de différence.

M. Henderson — Appelons donc cela une distinction plutôt qu'une différence.

Les autres membres de la commission partagèrent l'avis du président.

On fit alors venir M. Fox, gérant général de la compagnie Davies. M. Fox, après avoir annoncé qu'il fournirait la liste des actionnaires, il déclara que depuis 1911, Sir Joseph Flavelle détenait 51 pour cent des actions de la compagnie. Les officiers étaient: Sir Joseph Flavelle, président; A. F. Park, secrétaire-trésorier et lui-même, gérant-général. Sir Joseph touchait un salaire annuel de \$5,000 par année. Ce salaire était de \$10,000 avant que M. Fox fut nommé gérant-général. Ce dernier fournit ensuite les profits de la compagnie sans compter les déductions depuis 1913. Cette année-là les profits furent de \$340,905; en 1914, de \$377,350; en 1915, de \$906,420; en 1916, de \$1,757,180 et en 1917, de \$1,827,491.

Les profits nets furent: en 1913, de \$166,826; en 1914, de \$164,665; en 1915, de \$580,750; en 1916, de \$1,539,175 et en 1917, de \$1,397,903.

Au cours de la session de l'après-midi, M. Fox déclara que les profits cités par le vérificateur, M. Taylor, de la maison Clarkson, Gordon et Delworth, étaient des profits fantômes, car on n'y tenait compte d'aucune déduction.

M. Taylor, appelé comme témoin déclara alors qu'il avait consulté les livres de la compagnie et qu'il y avait pu lire les états qu'il avait fournis.

M. Taylor ajouta que la compagnie Davies possédait quarante pour cent des actions de la compagnie Harris Abattoir, soixante pour cent des actions de la compagnie Sheet Thompson qui était son agent en Angleterre. En 1914, la compagnie Davies possédait 3,522 actions de la compagnie Harris Abattoir, représentant une valeur de \$472,250. A l'heure présente elle ne possède que 2,521 de ces actions.

M. Tilley fit remarquer que cela ne représentait que 40 pour cent des actions de la compagnie Harris.

M. Taylor ajouta qu'en 1913, la compagnie Davies possédait 12,000 actions de la Sheet Thompson, évaluées à \$58,400. En 1914, ce montant fut élevé à 15,000 actions à \$73,000, la différence représentant le dividende à 25 pour cent. En 1916, le nombre d'actions s'éleva à 30,000, leur valeur étant de \$146,000. Valeur qu'elles possèdent encore en 1917.

M. Taylor déclara aussi que la compagnie Davies possédait \$33,012 des actions de "l'Artificial Casing Patent" en 1916. Ces actions furent inscrites à un dollar en 1917.

M. Taylor renouvela les déclarations qu'il avait faites dans la matinée au sujet du profit net réalisé par la compagnie Davies en 1916 et de l'emploi qu'on en avait fait.

M. Henderson, le président de la commission, ne put s'empêcher d'ajouter: "Personnellement, j'aimerais beaucoup à avoir une explication sur l'augmentation du montant versé au fonds de réserve, montant qui, de \$60,000 en 1913 s'éleva à \$500,000 en 1917."

M. Bain — Il est certainement important pour savoir comment on en arrive à ce profit, de posséder des explications sur les déductions qui furent faites."

LES TROUPES PORTUGAISES REPOUSSENT UNE VIOLENTE ATTAQUE DES ALLEMANDS

Londres, 16 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au nord d'Inverness-Corse un régiment de Londres a attaqué avec succès. Un point fortifié allemand fut occupé et 26 prisonniers, ainsi qu'un gros canon furent pris. Cette attaque nous a coûté quelques vies. Cet après-midi les troupes de Durham ont fait avec succès un raid sur les tranchées ennemies à l'ouest de Chérisy et firent 22 prisonniers. Nos pertes sont légères. "De bonne heure ce matin l'ennemi attaqua, dans le voisinage de Nieuchappelle, mais il fut repoussé par les troupes portugaises, laissant un grand nombre de morts et de blessés allemands en nos mains. Un autre raid fut repoussé au sud d'Armentières sans pertes pour nos troupes. "Vendredi nos aviateurs jetèrent onze bombes sur une station de chemin de fer, au nord de Charleroi et 45 bombes sur des stations de chemin de fer, sur des logements militaires et des campements près de nos lignes. "Trois aéroplans ennemis furent abattus et six forces de descendre. Quatre des nôtres sont disparus."

(Câble de la Presse Associée)

Paris, 16 — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir: "Au nord-ouest de Reims, l'ennemi fit une violente attaque sur nos positions dans la région de la Loire. Il fut repoussé par notre feu. "Le combat de l'artillerie fut plutôt divisé dans le secteur entre les Maisons de Champagne et Massiges; aucune action de l'infanterie. "Sur le reste du front la nuit fut calme."

CHALEUREUSE RECEPTION A MONSIEUR C. ETHIER, A SAINT-HERMAS

(Dépêche au "Canada").

Saint-Hermas, 16.—La belle température dont nous avons été gratifiés aujourd'hui, a permis à M. Carlé Ethier de reprendre la réunion qu'il n'a pu tenir dimanche dernier à cause du mauvais temps.

C'est après la messe que notre député a rencontré ses électeurs. Il adressa la parole de 10 h 15 à 1 h 15 et tout le temps l'Assemblée fut des plus attentives, soulignant de ses applaudissements les passages les plus éloquentes du discours de M. Ethier. Notre député a fait une revue de ce qui s'est passé depuis le 18 mai alors que sir Robert Borden annonça son projet de conscription. Il rappela les unes après les autres, les manœuvres électorales que le gouvernement fit voter en ballonnant l'opposition.

M. Ethier a surtout parlé de la loi des élections en temps de guerre qui

est comme il l'a dit en Chambre, le plus bel échantillon de prussianisme. Il a fait voir les injustices de ce bill qui limite le droit de vote aux parents des soldats, quand M. Borden l'avait promis à toutes les femmes qu'il n'a pu tenir dimanche dernier à cause du mauvais temps.

Les électeurs de Saint-Hermas ont prouvé par leurs protestations combien ils trouvaient injustes et odieuses de telles manœuvres.

M. Ethier a été à la suite de son discours l'objet d'une belle ovation et la réception qu'il a reçue aujourd'hui est la réception qu'il a reçue de ses signes précurseurs de son succès final, comme celui du parti libéral.

VIOLENTS DUELS D'ARTILLERIE SUR LE FRONT CANADIEN A LENS

Quartiers-généraux canadiens, en France, via Londres, 16.—(Par Stewart Lyon, correspondant spécial de la "Canadian Press"). Il n'y a eu aucun engagement d'infanterie sur le front canadien durant les derniers jours. La projection des salves de gaz à Lens ne fut pas vive, mais quand elle se faisait elle était violente et directe.

Vendredi après-midi les mortiers de tranchées allemands lancèrent des bombes sur nos lignes à l'ouest de Lens, où l'ennemi pensait que nos projecteurs de gaz étaient établis. Après les mortiers, les canons légers et lourds bombardèrent cette section du front. Notre artillerie lança, alors, sur la ligne allemande un feu de barrage et réduisit au silence les mortiers ennemis, mais le violent duel de l'artillerie continua pendant plusieurs heures.

"Je crois qu'il n'y a eu la moindre concentration de l'infanterie ni d'attaques."

"La situation des Allemands à l'extrémité du centre de Lens, avec l'ennemi vigilant sur un terrain élevé au nord et au sud-ouest, n'est pas des plus heureuses. Le bombardement recommença durant la nuit, quand les salves de gaz furent employées contre les Allemands, mais ce matin (samedi), la pluie tomba fort et tout fut tranquille."

Quartiers-généraux canadiens, via Londres, 16 — De bonne heure ce matin (dimanche), après un violent bombardement avec les mortiers et l'artillerie, les Allemands essayèrent de capturer l'un de nos avant-postes dans le secteur de St-Laurent, mais furent repoussés. Un grand nombre de salves de gaz furent projetées contre les lignes allemandes à Lens. Une grande partie de notre front fut sujet à un bombardement intense, et une seconde tentative pour prendre possession de nos postes fut faite sans succès.

"Il y a plusieurs jours un prison